

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA
COMPTABILITÉ NATIONALE

ENQUÊTE BUDGET-CONSOMMATION

AUPRES DES MENAGES

CARACTERISTIQUES
DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-
ECONOMIQUES DES MENAGES
ET DE LA POPULATION

VOLUME II

E. B. C. TOME 4

TABLE DES MATIERES

PREFACE

CONCEPTS

PREMIER CHAPITRE : MENAGES SELON LE SEXE ET LES AUTRES CARACTERIS-
TIQUES DEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

I SEXE ET STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE

- 1.1. Vue d'ensemble
- 1.2. Etude régionale
 - 1.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 1.2.2. Yaoundé et Douala

II SEXE ET NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE

- 2.1. Vue d'ensemble
- 2.2. Etude régionale
 - 2.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 2.2.2. Yaoundé et Douala

III SEXE ET AGE DU CHEF DE MENAGE

- 3.1. Vue d'ensemble
- 3.2. Etude régionale
 - 3.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 3.2.2. Yaoundé et Douala

IV SEXE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE

- 4.1. Vue d'ensemble
- 4.2. Etude régionale
 - 4.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 4.2.2. Yaoundé et Douala

V SEXE ET ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE

- 5.1. Vue d'ensemble
- 5.2. Etude régionale
 - 5.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 5.2.2. Yaoundé et Douala

DEUXIEME CHAPITRE : MENAGES SELON LE SEXE ET LES CARACTERISTIQUES
SOCIO-ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE

I SEXE ET SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE

- 1.1. Vue d'ensemble
- 1.2. Etude régionale
 - 1.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 1.2.2. Yaoundé et Douala

II SEXE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE

- 2.1. Vue d'ensemble
- 2.2. Etude régionale
 - 2.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 2.2.2. Yaoundé et Douala

III SEXE ET STATUT DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE

- 3.1. Vue d'ensemble
- 3.2. Etude régionale
 - 3.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 3.2.2. Yaoundé et Douala

IV SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE

- 4.1. Vue d'ensemble
- 4.2. Etude régionale
 - 4.2.1. Milieu urbain et milieu rural
 - 4.2.2. Yaoundé et Douala.

TROISIEME CHAPITRE : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

- I PERSONNES SELON LE SEXE ET LE STATUT DE RESIDENCE
- II PERSONNES SELON LE SEXE ET LA NATIONALITE
- III PERSONNES SELON LE SEXE ET L'AGE
- IV PERSONNES SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION
- V PERSONNES SELON LE SEXE ET LA SITUATION D'ACTIVITE
- VI PERSONNES SELON LE SEXE ET LA CATEGORIE SOCIO-
PROFESSIONNELLE
- VII PERSONNES SELON LE SEXE ET LE STATUT DANS L'EMPLOI
- VIII PERSONNES SELON LE SEXE ET LE SECTEUR D'ACTIVITE.

P R E F A C E

En 1980, le Cameroun décidait d'organiser sur ses propres fonds une enquête nationale sur les consommations, les dépenses et les revenus des ménages.

Cette enquête, confiée à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a été exécutée sur le terrain de septembre 1983 à septembre 1984. Elle a bénéficié dans sa phase de préparation du concours de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.) et du bureau de Statistiques des Nations Unies (New York).

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale remercie vivement tous ceux qui ont de près ou de loin contribué à l'aboutissement de cette enquête.

Ce document que nous présentons est le quatrième d'une série de publications sur l'analyse de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) de 1983/1984. Il a été consacré aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages et de la population.

Ce document comporte trois chapitres :

- Le premier chapitre traite des ménages selon le sexe et les autres caractéristiques démographiques du chef de ménage.
- Le second étudie les ménages selon le sexe et les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage.
- Le dernier se penche sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population.

C O N C E P T S

Avant de commencer l'analyse, il nous paraît nécessaire de préciser les concepts que nous avons utilisés à savoir :

- Les strates de l'enquête
- Le ménage
- Le statut de résidence
- Le niveau d'instruction
- La situation d'activité
- Le statut dans l'emploi
- La catégorie socio-professionnelle
- Le secteur d'activité.

1^o Strates de l'enquête

L'analyse faite dans ce document porte sur les données relatives à l'extrapolation des observations relevées au cours de la période septembre 1983/Novembre 1984 auprès d'un échantillon de 5 521 ménages représentatifs de l'ensemble des ménages résidant au Cameroun et répartis selon six grandes strates (1)

a- Les deux grandes villes, Yaoundé et Douala

b- Quatre zones agroécologiques, à savoir :

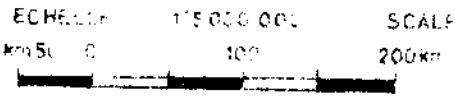
- La zone agroécologique Cacao-Tabac qui regroupe les provinces du Centre, du Sud et de l'Est.
- La zone agroécologique Café qui regroupe les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest ainsi que les départements du Moungo et de la Mémé.
- La zone agroécologique Coton-Elevage qui regroupe les provinces de l'Adamoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.
- La zone agroécologique Non-Classée qui regroupe les provinces du Sud-Ouest et du Littoral à l'exception des départements du Moungo et de la Mémé.

En dehors de Yaoundé et Douala, chacune de ces zones a été divisée en deux strates : l'une urbaine, l'autre rurale.


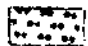
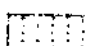

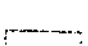
Le milieu urbain comprend l'ensemble des strates urbaines des différentes zones agroécologiques, tandis que le milieu rural comporte l'ensemble des strates rurales.

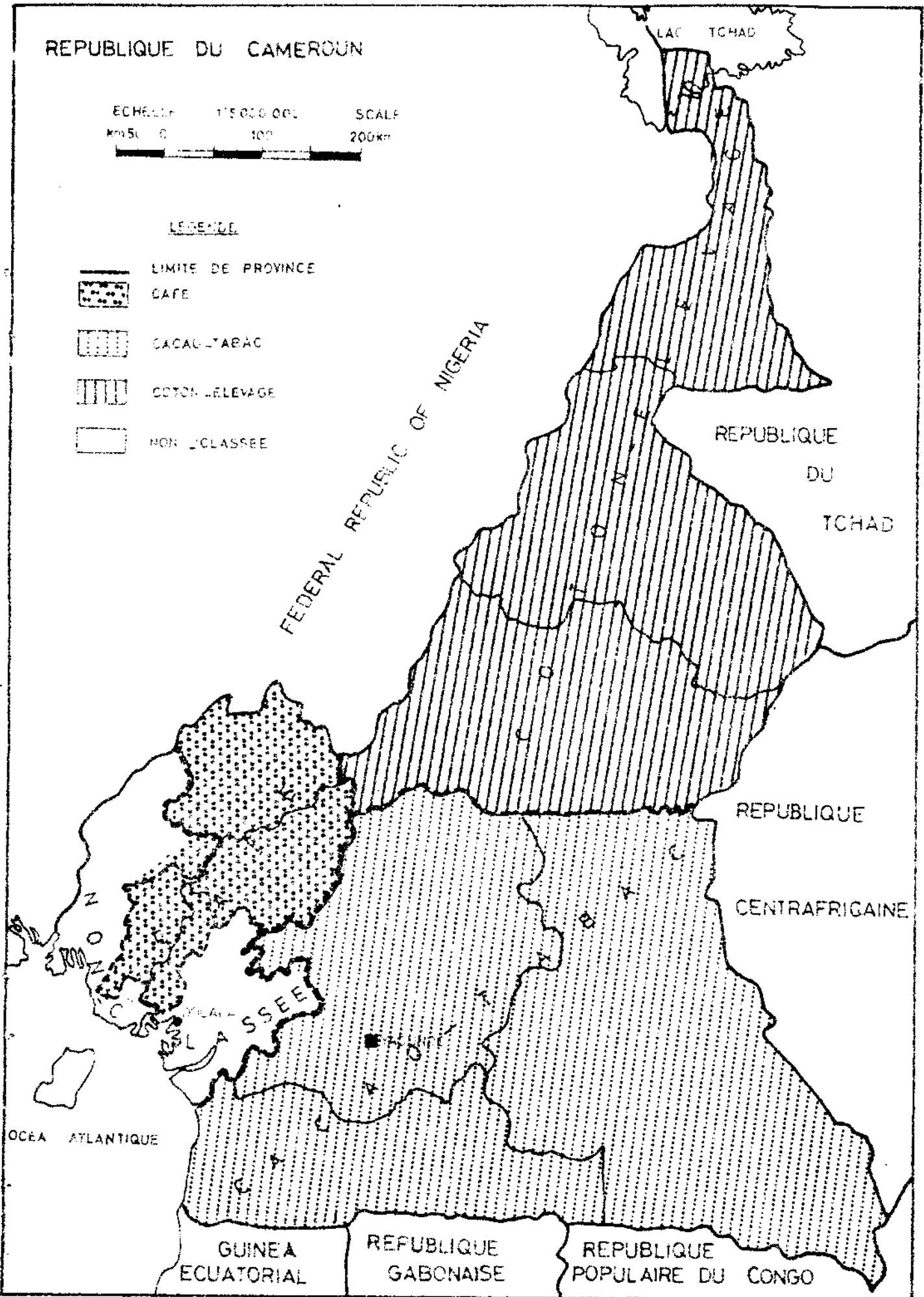
(1) Voir le découpage géographique de la figure no 1.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



LEGENDE

-  LIMITE DE PROVINCE
-  CAFE
-  CACAOTIABAC
-  COTON LELEVAGE
-  NON CLASSEE



Les données collectées au cours de l'Enquête sur les caractéristiques socio-démographiques ont donné lieu à des estimations des effectifs de la population et des ménages.

La répartition de ces effectifs s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs	Population	Ménages
Milieu		
YAOUNDE	494 016	80 848
DOUALA	505 968	86 360
CACAO-TABAC	1 635 414	266 434
CAFFÉ	2 955 056	488 858
COTON ELEVAGE	2 755 027	516 011
NON CLASSEE	505 913	96 477
TOTAL	8 851 394	1 534 988

2o Le ménage

Le "ménage" tel que nous l'entendons dans le cadre de cette enquête est un groupe de personnes avec ou sans lien de parenté, vivant ensemble sous la même toit, prenant leur repas ensemble, mettant une partie ou la totalité de leur revenu en commun pour le bon fonctionnement du groupe, et dépendant de la même autorité.

Cette définition n'exclut pas les ménages d'une seule personne

Le "Chef de ménage" est l'autorité reconnue comme telle par les autres membres du ménage ; c'est à lui qu'incombe généralement la tâche de subvenir aux besoins principaux du ménage tels que le paiement du loyer, l'alimentation etc...

3o Statut de résidence

Le statut de résidence c'est la situation d'une personne par rapport à son lieu de résidence habituelle au moment du passage de l'agent enquêteur.

- Résident présent : toute personne résidant habituellement dans le ménage, et ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage.
- les personnes suivantes

sont considérées comme "résidentes présentes" même si elles n'ont pas passé la nuit précédant l'interview dans le ménage : les médecins de garde, les sentinelles et les ouvriers qui travaillent la nuit.

- Résident absent : toute personne résidant habituellement dans le ménage, mais n'ayant pas passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. Un résident absent ne doit pas être parti depuis plus de 6 mois, sinon il ne doit plus être enquêté dans le ménage.

- Visiteur : Toute personne qui a passé moins de 6 mois dans le ménage et qui n'a pas l'intention de rester jusqu'à ce que sa présence atteigne 6 mois. Les personnes en visite depuis plus de 6 mois sont des résidentes.

40 Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction saisit si une personne a été à l'école ou non ; si elle y a été, il indique le niveau atteint par cette personne dans le type d'enseignement ou de formation professionnelle suivi.

Les abréviations suivantes correspondant au niveau d'instruction déclaré ont été retenues :

- NO si la personne n'a jamais été à l'école
- PRI si la personne a fait l'école primaire seulement
- FOR1 si la personne a suivi une formation professionnelle pour laquelle le CEPE est exigé
- GT1 si la personne a fait le premier cycle de l'Enseignement Secondaire Général ou Technique

- GT2 si la personne a fait le second cycle de l'Enseignement Secondaire Général ou Technique
- FOR2 si la personne a suivi une formation professionnelle pour laquelle le B.E.P.C. ou le Probatoire est exigé
- LIC si la personne a fait l'Université jusqu'au niveau de la maîtrise
- DOC si la personne a fait l'Université et atteint le niveau du troisième cycle
- ESS si la personne a fait un enseignement supérieur spécialisé
- IND si le niveau est impossible à déterminer.

50 Situation d'activité

La situation d'activité détermine l'activité économique de chaque personne âgée de 15 ans et plus au cours de la semaine de référence qui a précédé le début de l'enquête.

- Effectivement en activité : toute personne ayant travaillé à un moment ou à un autre durant la semaine de référence. Cette catégorie comprend les travailleurs familiaux avec ou sans rémunération, et les personnes qui ont un emploi permanent mais n'ont pas travaillé pendant la période de référence à cause de maladie, morte saison agricole, congé, etc...
- Sans emploi ayant déjà travaillé : toute personne qui était sans emploi durant la semaine de référence, qui a déjà travaillé, et qui est à la recherche d'un autre emploi.
- N'a jamais travaillé : toute personne qui n'a jamais travaillé et qui est à la recherche de son premier emploi.

- Ménagères, élèves, étudiants, rentiers : il s'agit ici de ménagères qui s'adonnent exclusivement aux travaux ménagers chez elles sans d'autres activités économiques telles que l'agriculture, la couture, le commerce, etc..., et des élèves ou étudiants qui ne travaillent pas en même temps.
- Oisifs : retraités et vieillards qui ne peuvent plus travailler ; handicapés physiques et mentaux qui ne peuvent pas travailler à cause de leur handicap, désœuvrés.

60 Statut dans l'emploi

C'est la situation d'une personne par rapport à son emploi actuel ou antérieur :

- Travailleur indépendant : toute personne travaillant seule ou en compagnie d'aides familiaux et pour son propre compte.
- Employeur : toute personne qui exploite sa propre entreprise avec l'aide d'ouvriers ou d'employés travaillant contre une rémunération quelconque, un salaire en espèce ou en nature.
- Salarié permanent : toute personne qui travaille pour un employeur public ou privé contre une rémunération quelconque et qui a un statut permanent.

- Salarié temporaire : toute personne qui travaille pour un employeur public ou privé contre une rémunération quelconque et qui a un statut temporaire.
- Apprenti : toute personne qui apprend un métier chez un patron et qui n'est pas dans les catégories ci-dessus.
- Aide familial : toute personne participant aux travaux d'une entreprise familiale sans rémunération.

7o Catégorie socio-professionnelle

La catégorie socio-professionnelle a été définie selon trois critères : l'emploi occupé, le statut dans l'emploi et le secteur d'activité (1)

Huit postes au total ont été retenus :

- Exploitant agricole : propriétaire d'exploitation agricole ou d'élevage, exerçant à titre individuel ou avec l'aide des membres de sa famille, ou encore employant une main d'oeuvre salariée
- Salarié agricole : toute personne travaillant dans une exploitation agricole ou d'élevage et recevant en contrepartie une rémunération en espèce ou en nature

(1) Le secteur d'activité sera défini plus loin.

- Professions indépendantes : fait partie de ce groupe tout personnel des professions scientifique, technique, industrielle, commerciale et artisanale (y comprises la pêche et la sylviculture exerçant à titre personnel quelle que soit sa catégorie dans la profession.

- Cadres supérieurs : Fonctionnaires des catégories A1, A2, Contractuels des catégories 10, 11, et 12 travaillant dans les secteurs public et privé

- Cadres moyens : Fonctionnaires des catégories B1 et B2, agents de maîtrise et agents contractuels des catégories 8 et 9 travaillant dans les secteurs public et privé

- Employés : Fonctionnaires des catégories C et D, agents de l'Etat, employés de commerce, clergé

- Ouvriers : Ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés, manoeuvres, domestiques, marins, pêcheurs

- Inactifs : Tous les anciens agriculteurs, les retirés des affaires, les retraités, les élèves et étudiants, les militaires du contingent.

Il convient de remarquer que les catégories professions indépendantes, inactifs et ouvriers sont hétérogènes et partant difficiles à situer à la fois du point de vue de leur revenu et du point de vue de leur "mode de vie". Les résultats concernant ces catégories seront donc difficiles à interpréter.

80 Secteur d'activité

Le secteur d'activité désigne la branche de l'économie dans laquelle une personne travaille ou bien a travaillé en dernier lieu pendant la semaine de référence qui a précédé le début de l'enquête.

Les abréviations suivantes désignant le secteur d'activité déclaré ont été retenues :

- AGRI si la personne travaille dans l'agriculture, la pêche ou la chasse
- INEX si la personne travaille dans les industries extractives
- IMMA si la personne travaille dans les industries manufacturières
- ENER si la personne travaille dans le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau
- BTP si la personne travaille dans le bâtiment et les travaux publics
- COM pour une personne exerçant dans le commerce de gros et de détail
- TRAN pour une personne exerçant dans le secteur des transports, des entrepôts et des communications
- BANQ pour une personne exerçant dans les banques, les assurances ou les affaires immobilières.
- SEED pour une personne exerçant dans les services sociaux et personnels ou ceux fournis à la collectivité.
- ND pour le secteur d'activité non déclaré.

PREMIER CHAPITRE

MENAGES SELON LE SEXE ET LES AUTRES CARACTERISTIQUES
GEOGRAPHIQUES DU CŒUR DE MENAGE

I. SEXE ET STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE

1.1. Vue d'ensemble

Le tableau 1.A donne pour l'ensemble du pays, la répartition des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage.

Pour l'ensemble du pays, la très grande majorité des chefs de ménage (9 personnes sur 10) sont des résidents présents ; cette proportion est légèrement plus forte pour les responsables de ménage de sexe féminin.

TABLERAU 1A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			TOTAL
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	
Masculin	95,7	4,2	0,1	100,0
Féminin	97,4	2,6	0,0*	100,0
Ensemble	96,0	4,0	0,0*	100,0

* Il s'agit ici d'un pourcentage très proche de 0 à cause de la faiblesse des effectifs ; cette remarque reste valable pour les tableaux suivants.

Le tableau 1B donne pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par statut de résidence et selon le sexe du chef de ménage.

Pour l'ensemble du pays, un pourcentage élevé de chefs de ménage (82 %) sont de sexe masculin. Au Recensement de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976 ce pourcentage était de 86, ce qui laisse penser que les femmes ont tendance à assumer de plus en plus la responsabilité d'un ménage. Ainsi que nous le verrons, cette évolution se dessine un peu plus nettement pour les villes de Yaoundé et de Douala.

TABLEAU 1 B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DE RESIDENCE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			
	Résidents PRÉSENTS	Résidents ABSENTS	Visiteurs	Ensemble
Masculin	81,8	88,0	100,0	81,8
Féminin	18,4	12,0	0,0*	18,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2. Etude régionale

1.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau 2A donne pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage.

En milieu urbain, un pourcentage très élevé de chefs de ménage (94 %) sont des résidents présents ; ce pourcentage se situe à 93 % pour les chefs de ménage de sexe masculin et s'élève à 96 % pour ceux de sexe féminin.

TABLEAU 2A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			TOTAL
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	
Masculin	93,0	6,6	0,0%	100,0
Féminin	96,1	3,9	0,0%	100,0
Ensemble	94,0	6,0	0,0%	100,0

Il ressort du tableau 2B que 76 % des chefs de ménage en résidence en milieu urbain sont de sexe masculin.

TABLEAU 2B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DE RESIDENCE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			Ensemble
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	
Masculin	77,5	22,9	0,0%	76,0
Féminin	22,5	14,1	0,0%	22,0
Total	100,0	100,0	0,0%	100,0

Le tableau 3A donne pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage.

En milieu rural, un pourcentage très élevé de chefs de ménage (96 %) sont des résidents présents (contre 94 % observés en milieu urbain) ; ce pourcentage se situe à 96 % pour les chefs de ménage de sexe masculin et à 98 % pour ceux de sexe féminin.

TABLEAU 3A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	Total
Masculin	95,9	4,0	0,1	100,0
Féminin	97,9	2,1	0,0*	100,0
Ensemble	96,3	3,7	0,0*	100,0

83 % des chefs de ménage résidant en milieu rural (contre 87 % dénombrés au Recensement d'Avril 1986) sont de sexe masculin (Tableau 3B). Ce pourcentage se situe au-dessus de celui relevé pour le milieu urbain (78 %).

Ainsi les chefs de ménage de sexe féminin sont plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Cette différence n'est pas étonnante car l'accentuation de la prostitution, de la scolarisation et de l'emploi féminins en milieu urbain rend les femmes de ce milieu plus portées à assumer la responsabilité d'un ménage que celles du milieu rural.

.../...

TABLEAU 3B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DE RESIDENCE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE. (MILIEU RURAL)

SEXE DU CHEF DE MENAGE	STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE			
	Résidents Présents	Résidents Absents	Visiteurs	Ensemble
Masculin	82,9	90,2	100,0	83,2
Féminin	17,1	9,8	0,0*	16,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.2. Yaoundé et Douala

Le tableau 4A donne pour Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage.

A Yaoundé, un pourcentage très élevé des chefs de ménage (98,7) sont des résidents présents ; ce pourcentage reste pratiquement valable pour les responsables de ménage de sexe masculin et pour ceux de sexe féminin.

TABLEAU 4A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

SEXE DU CHEF DE MENAGE	STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE			TOTAL
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	
Masculin	97,6	2,4	0,0*	100,0
Féminin	97,2	2,8	0,0*	100,0
Ensemble	97,5	2,5	0,0*	100,0

Parmi l'ensemble des chefs de ménage résidant à Yaoundé, on compte 78 % des responsables de sexe masculin (Tableau 4B) ; cette caractéristique s'élevait à 84 % au Recensement d'Avril 1976.

TABIEAU 4B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DE RESIDENCE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE).

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	Ensemble
Masculin	78,2	75,0	0,0*	78,2
Féminin	21,8	25,0	0,0*	21,8
Total	100,0	100,0	0,0*	100,0

Le tableau 5A donne pour Douala la répartition des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage.

À Douala, un pourcentage très élevé des chefs de ménage (98 %) sont des résidents présents ; ce pourcentage s'applique pratiquement aux responsables de ménage de sexe masculin et à ceux de sexe féminin.

TABIEAU 5A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA).

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			Total
	Résidents présents	Résidents Absents	Visiteurs	
Masculin	97,8	2,2	0,0*	100,0
Féminin	97,0	3,0	0,0*	100,0
Ensemble	97,6	2,4	0,0*	100,0

80 % de responsables de ménage résidant à Douala sont de sexe masculin (Tableau 5B). Ce pourcentage est inférieur à celui enregistré au Recensement d'Avril 1976, soit 84 %.

TABLEAU 5B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DE RESIDENCE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

Sexe du chef de ménage	Statut de résidence du chef de ménage			
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	Ensemble
Masculin	60,4	75,0	0,0*	88,3
Féminin	19,6	25,0	0,0*	19,7
TOTAL	100,0	100,0	0,0*	100,0

III. SEXE ET NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE

2.1. Vue d'ensemble

Le tableau 6A donne pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage.

En général, la très grande majorité des chefs de ménage (99 %) sont camerounais.

Cette caractéristique semble varier avec le sexe du chef de ménage : 99,4 % des responsables de ménage de sexe féminin sont camerounais, alors que 99,0 % de responsables de sexe masculin le sont.

TABLEAU 6A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage							Total
	Camerounais	U.D.E. ¹	Autres pays africains	Européens	Américains	Autres pays étrangers	Non déclarés	
Masculin	99,0	0,5	0,2	0,1	0,0*	0,0*	0,2	100,0
Féminin	99,4	0,4	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,2	100,0
Ensemble	99,0	0,5	0,2	0,1	0,0*	0,0*	0,2	100,0

La structure par sexe des chefs de ménage varie largement avec leur nationalité ; elle est beaucoup plus à prédominance masculine pour les chefs de ménage de nationalité étrangère que pour les chefs de nationalité camerounaise (Tableau 6B)

Il convient cependant de souligner que la faiblesse des effectifs et les erreurs d'échantillonnage auraient quelque peu biaisé certains résultats observés parmi les responsables de ménage

2.2. ETUDE REGIONALE

2.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau 7A donne pour le milieu urbain, la répartition des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage.

La très grande majorité des chefs de ménage résidant en milieu urbain (98,4 %) sont camerounais.

Cette caractéristique est pratiquement la même pour les responsables de ménage de sexe masculin. Mais pour les responsables de sexe féminin, on note une plus grande prédominance camerounaise (99,0%).

TABLEAU 7A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage							Total
	Camerounais	UDENC	Autres pays africains	Européens	Américains	Autres pays étrangers	Non déclarés	
Masculin	98,3	1,2	0,1	0,2	0,0*	0,0*	0,2	100,0
Féminin	99,0	1,0	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	100,0
Ensemble	98,4	1,2	1,1	0,1	0,0*	0,0*	0,2	100,0

La structure par sexe des responsables de ménage résidant en milieu urbain varie largement avec leur nationalité ; en effet une plus grande prédominance masculine s'observe parmi les chefs de ménage de nationalité étrangère que parmi les chefs de nationalité camerounaise (Tableau 7B)

.../...

TABLEAU 7B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR NATIONALITE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage							Ensemble
	Cameroon	UDEAC	Autres pays	Européens	Américains	Autres pays	Non déclarés	
			Africains			étrangers		
Masculin	77,9	29,8	100,0	100,0	0,0*	0,0*	100,0	78,0
Féminin	22,1	19,1	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	21,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0*	0,0*	100,0	100,0

Le tableau 8A donne pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage.

La quasi totalité des chefs de ménage résidant en milieu rural sont de nationalité camerounaise (c'est 99 % contre 98 % observés en milieu urbain) ; ce pourcentage s'applique aussi bien aux responsables de ménage de sexe masculin qu'à ceux de sexe féminin.

Ces résultats se comprennent en ce sens que les étrangers s'implantent généralement beaucoup plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

TABLEAU 8A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage							Total
	Cameroon	UDEAC	Autres pays	Européens	Américains	Autres pays	Non déclarés	
			Africains			étrangers		
Masculin	99,4	0,2	0,3	0,1	0,0*	0,0*	0,2	100,0
Féminin	99,4	0,2	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,4	100,0
Ensemble	99,4	0,2	0,1	0,0*	0,0*	0,0*	0,2	100,0

La structure par sexe des chefs de ménage résidant en milieu rural varie nettement avec leur nationalité ; en effet le déficit féminin est plus accentué parmi les responsables de ménage de nationalité étrangère qu' parmi les responsables de nationalité camerounaise (Tableau 8B).

TABLEAU 8B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR NATIONALITE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL.)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage						
	Camerounais	US/PAO	Autres pays africains	Européens/Américains	Autres pays étrangers	Non déclaré	Ensemble
Homme	80,2	87,2	100,0	100,0	0,0*	0,0*	83,7
Femme	16,0	12,8	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	16,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0*	0,0*	100,0

2.2.2 YAOUNDE ET DOUALA

Le tableau 9A donne pour Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage.

97 % des chefs de ménage résidant à Yaoundé sont Camerounais.

Cette caractéristique reste pratiquement valable pour les chefs de ménage de sexe masculin. Quant aux responsables de ménage de sexe féminin ils comprennent 99 % de camerounais.

TABLEAU 9A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage						Total
	Cameroun	LOFAC	autres pays africains	Européens	asiatiques	Autres pays étrangers	
Masculin	98,3	0,4	2,0	0,4	0,0*	0,1	100,0
Féminin	99,3	0,0*	0,0*	0,7	0,0*	0,0*	100,0
Ensemble	97,1	0,3	2,0	0,3	0,0*	0,1	100,0

La structure par sexe des chefs de ménage résidant à Yaoundé varie nettement avec leur nationalité ; en effet, la prépondérance masculine est beaucoup plus marquée parmi les responsables de ménage de nationalité étrangère que parmi les responsables de nationalité camerounaise (Tableau 9B).

TABLEAU 9B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR NATIONALITE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage						Ensemble
	Camerounais	UEEAO	Autres	Européens	Américains	Autres	
Masculin	77,6	100,0	100,0	56,7	0,0*	100,0	70,1
Féminin	22,4	0,0*	0,0*	33,3	0,0*	0,0*	21,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0*	100,0	100,0

Le tableau 10A donne pour Douala la répartition des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage.

99 % des responsables de ménage résidant à Douala sont de nationalité camerounaise (contre 97 % pour Yaoundé).

Pratiquement la même tendance s'observe pour les responsables de ménage de sexe masculin. Mais les chefs de ménage de sexe féminin ne comprennent guère d'étrangers, résultat en partie imputable aux erreurs d'échantillonnage.

TABLEAU 10A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage						
	Camerounais	CEDEAO	autres pays africains	Européens	Américains	Autres pays étrangers	Total
Masculin	98,4	0,4	0,5	0,7	0,0*	0,0*	100,0
Féminin	100,0	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	100,0
Ensemble	98,7	0,3	0,4	0,5	0,0*	0,0*	100,0

La structure par sexe des chefs de ménage résidant à Douala varie très nettement avec leur nationalité ; elle est beaucoup plus à prédominance masculine pour les chefs de ménage de nationalité étrangère que pour les chefs de nationalité camerounaise (Tableau 10 B).

TABLEAU 10B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR NATIONALITE ET ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

Sexe du chef de ménage	Nationalité du chef de ménage						Ensemble
	Camerounais	UDEAC	Autres pays Africains	Européens	Américains	Autres pays Etrangers	
Masculin	80,0	100,0	100,0	100,0	0,0*	0,0*	80,3
Féminin	20,0	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	19,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0*	0,0*	100,0

III. SEXE ET AGE DU CHEF DE MENAGE

3.1. Vue d'ensemble

Le tableau et le graphique 11A présentent pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage.

L'âge moyen de l'ensemble des chefs de ménage est de 46 ans. Cet indice varie avec le sexe du chef de ménage : il se situe à 46 ans pour les chefs de ménage de sexe masculin et s'élève à 49 ans pour les chefs de sexe féminin ; au Recensement de la population et de l'Habitat d'Avril 1976, ces indices étaient de 43 ans et 47 ans respectivement pour les responsables de ménage de sexe masculin et ceux de sexe féminin.

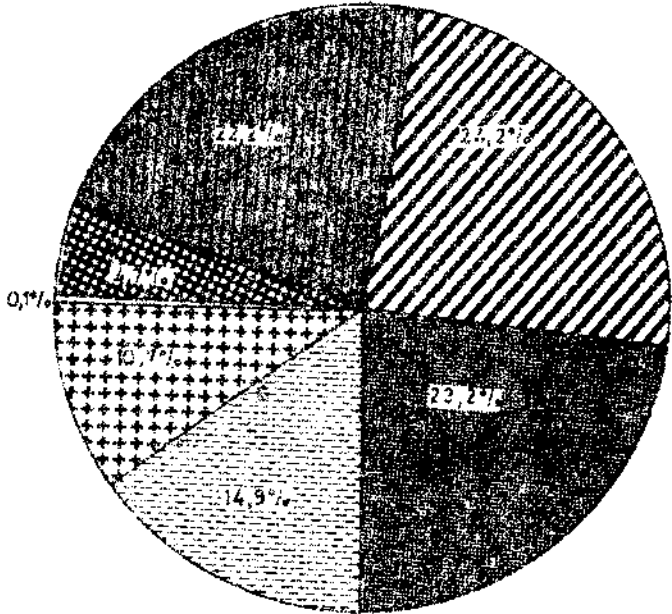
Ainsi les responsables de ménage de sexe féminin sont d'un âge en moyenne plus avancé. Ce résultat s'expliquerait par les effets conjugués de la polygamie et de la surmortalité masculine qui rendent le plus souvent les femmes responsables de ménage aux âges relativement avancés. Cette explication reste valable pour les milieux urbain et rural.

TABIEAU 11A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

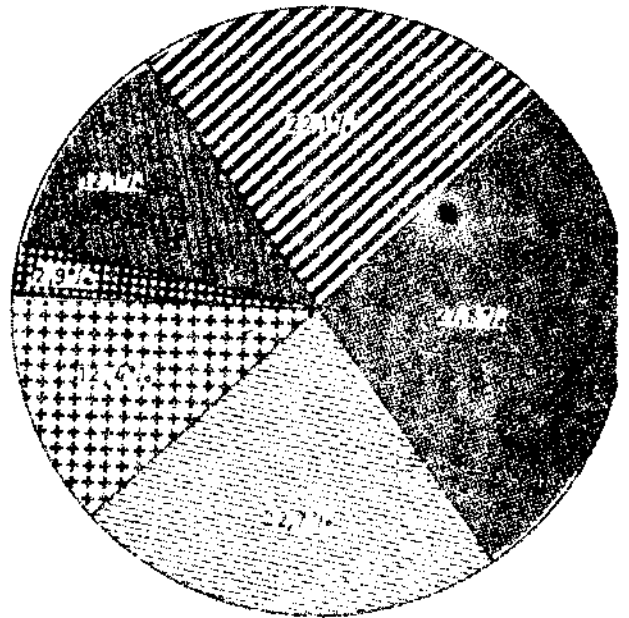
Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage						Total	Age moyen du chef de ménage	
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus			
Masculin	4,7	12,2	24,2	23,2	14,9	10,7	0,1	100,0	45,5
Féminin	2,5	12,1	22,1	27,8	22,7	12,4	0,0*	100,0	49,4
Ensemble	4,4	10,3	21,9	24,0	16,3	11,0	0,1	100,0	46,1

GRAPH. 11A REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (Ensemble du pays)

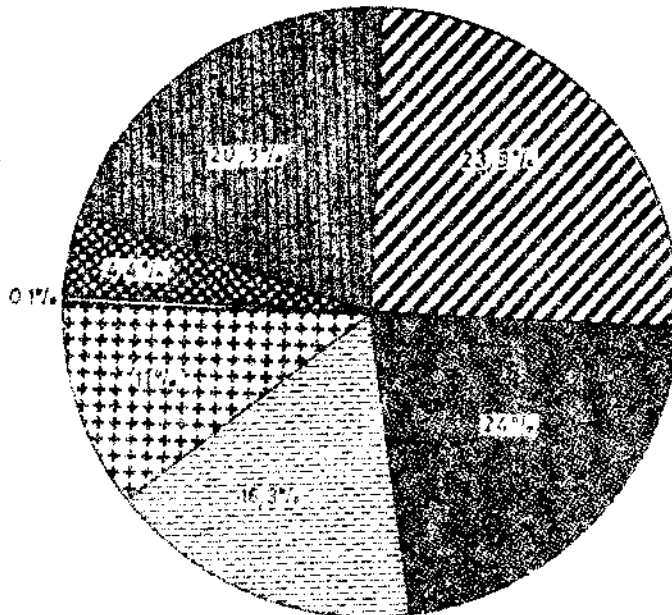
MASCULIN





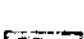

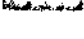


FEMININ



TOTAL



-  15 - 24
-  25 - 34
-  35 - 44
-  45 - 54
-  55 - 64
-  65 et plus
-  NON DECLARES

Pour l'ensemble du pays, le rapport de masculinité des chefs de ménage est de très loin supérieur à 100, soit 450 (Tableau et graphique 11B). Au Recensement d'Avril 1976 cet indice s'élevait à 627.

Avant 25 ans, l'indice se situe à 720 ; entre 25 et 35 ans, il atteint son point culminant (816) ; cette tendance résulterait des mariages de jeunes qui se contractent en majorité avant 25 ans, et de l'entrée en activité des hommes surtout à partir de 25 ans qui leur permet d'assumer la responsabilité de nouveaux ménages.

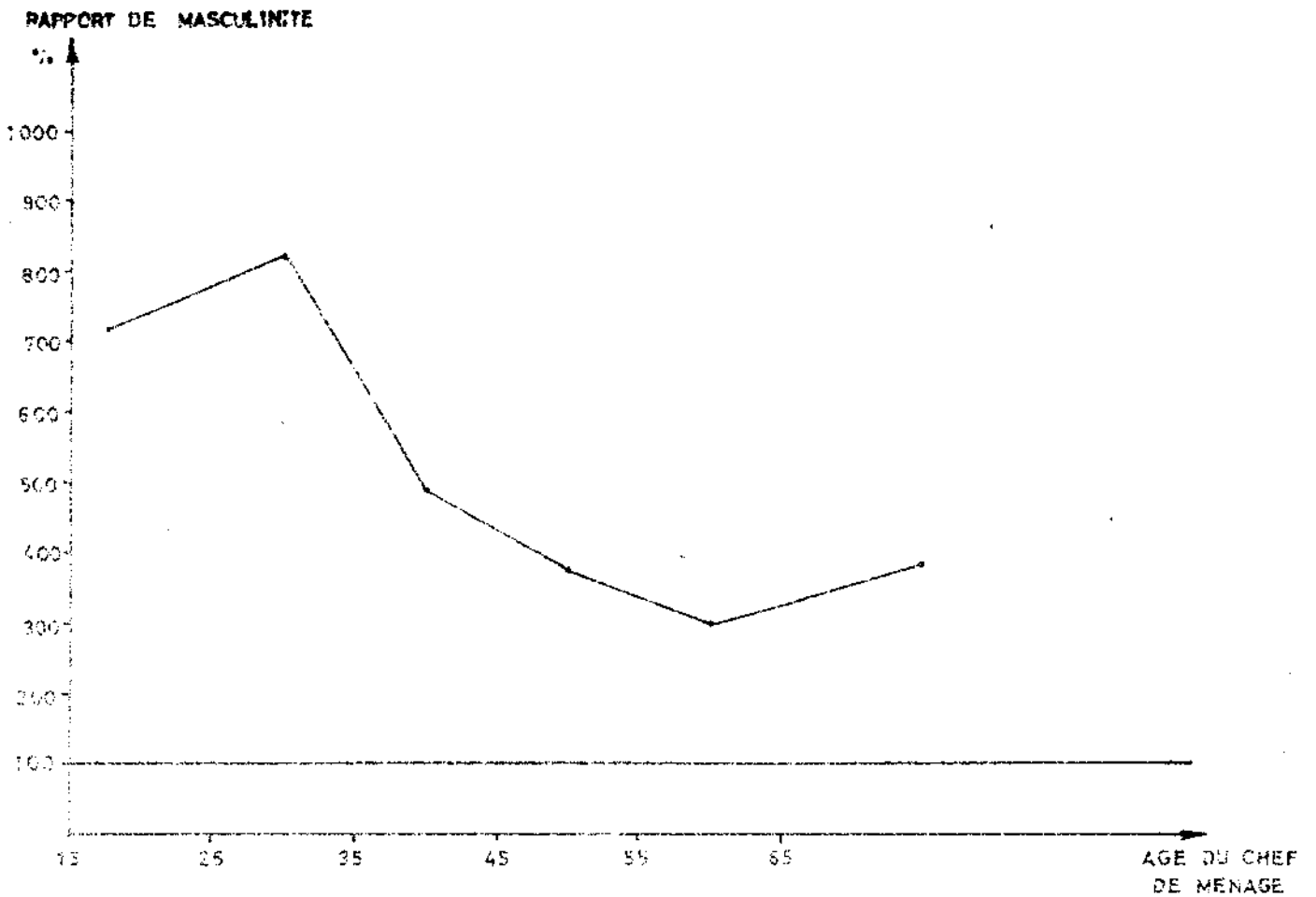
A partir de 35 ans, il décroît de manière soutenue jusqu'à atteindre sa valeur minimale (200) à 55-64 ans ; l'émigration et la surmortalité masculine seraient à l'origine de cette décroissance.

TABLEAU 11B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR AGE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage							Ensemble
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Non-déclarés	
Masculin	57,9	59,2	63,1	79,0	74,8	29,7	27,0	81,8
Féminin	12,2	10,8	16,9	21,0	25,2	20,3	12,3	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité	100	826	490	376	300	505	715	450

Le rapport de masculinité mesure l'équilibre numérique entre le sexe masculin et le sexe féminin. Il détermine, à un âge ou groupe d'âge donné, le nombre moyen d'hommes pour 100 femmes. Toute valeur supérieure à 100 indique la supériorité des hommes et vice versa.

GRAPH 11 B RAPPORT DE MASCULINITE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'AGE (Ensemble du pays)



3.2. Etude régionale

3.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau et le graphique 12A présentent pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage.

L'âge moyen des responsables de ménage résidant en milieu urbain est de 44 ans. Cet indice varie nettement avec le sexe du chef de ménage : il passe de 44 ans pour les chefs de ménage de sexe masculin à 48 ans pour ceux de sexe féminin. Au Recensement de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976, ces indices se situaient à 39 et 41 ans respectivement pour les chefs de ménage de sexe masculin et ceux de sexe féminin.

Ainsi, en milieu urbain, les responsables de ménage de sexe masculin sont en moyenne plus jeunes que ceux de sexe féminin.

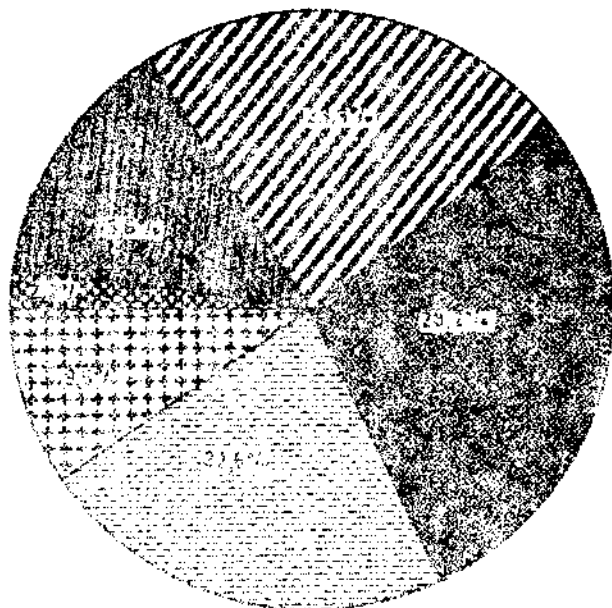
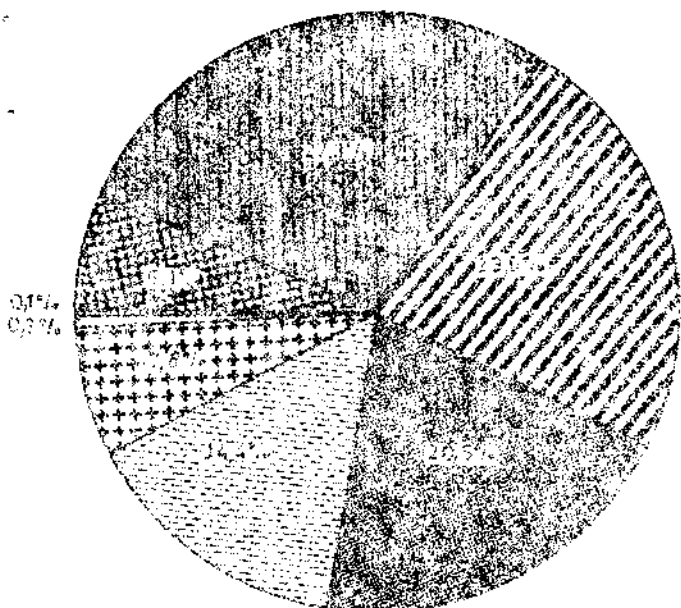
TABLEAU 12A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage							Nbr d'habités	Total	Age moyen du chef de ménage
	0-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus			
Masculins	0,1	0,1	17,3	33,6	20,5	14,0	7,5	0,2	100,0	43,24
Féminins	0,07	2,1	13,6	23,6	23,2	22,3	13,5	0,97	100,0	48,48
Ensemble	0,1	1,1	14,7	27,8	21,1	16,2	7,2	0,6	100,0	44,34

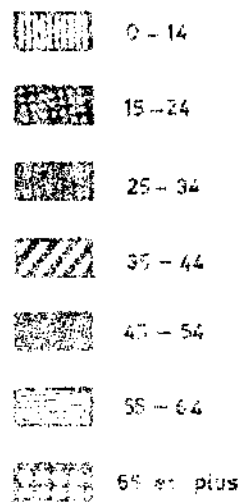
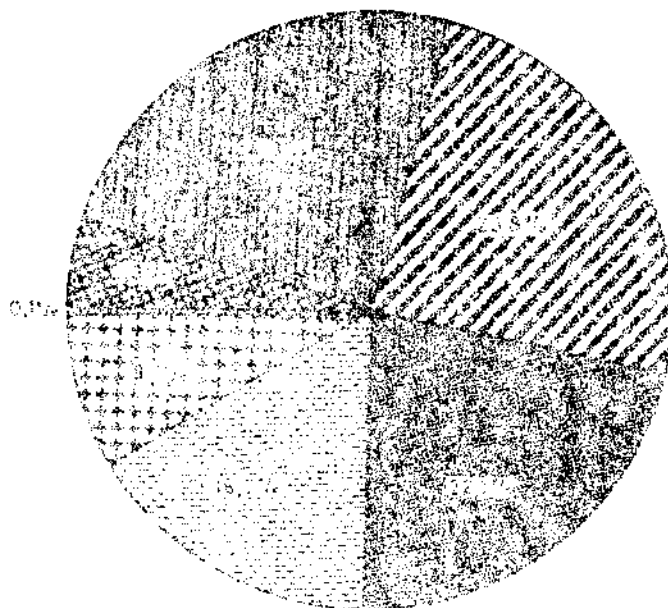
GRAPH. 12A REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE
DU CHEF DE MENAGE. (MILIEU URBAIN)

MASCULIN

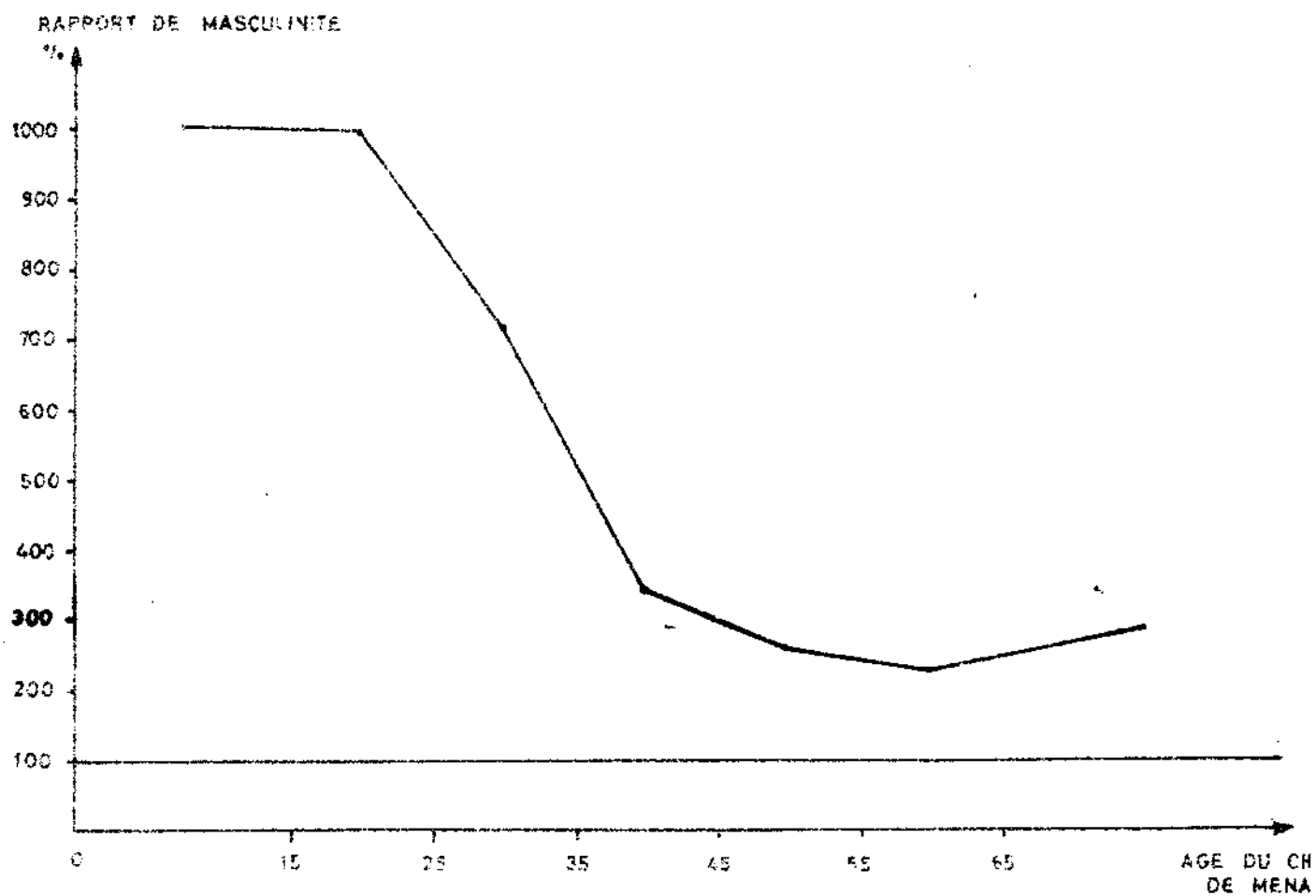
FEMININ



TOTAL



GRAPH.12B RAPPORT DE MASCULINITE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'AGE (Milieu urbain)



Le tableau et le graphique 13A donnent pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage.

L'âge moyen de l'ensemble des chefs de ménage résidant en milieu rural est de 48 ans ; cet indice est supérieur à celui observé en milieu urbain (44 ans).

Il accuse une variation appréciable selon que le responsable de ménage est de sexe masculin ou de sexe féminin : Il passe de 47 ans pour les chefs de ménage de sexe masculin (contre 44 ans en milieu urbain) à 52 ans pour ceux de sexe féminin (contre 48 ans en milieu urbain). Au Recensement de la Population d'Avril 1976, ces indices étaient de 45 et 50 ans respectivement pour les responsables de ménage de sexe masculin et ceux de sexe féminin.

Ainsi les chefs de ménage résidant en milieu rural sont en moyenne plus âgés que ceux résidant en milieu urbain, et cette caractéristique est relativement accusée pour les responsables de ménage de sexe féminin.

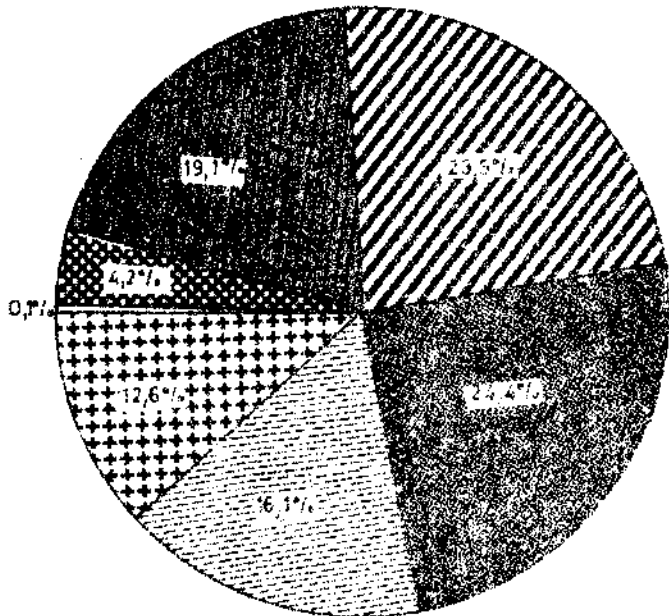
Ce résultat se conçoit en ce sens que la population rurale est relativement plus vieille que la population urbaine, et que la plus grande extension du célibat, de la fécondité illégitime, du divorce et de la prostitution en milieu urbain rendent souvent de jeunes personnes surtout les femmes-responsables de ménage.

TABLEAU 13 A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

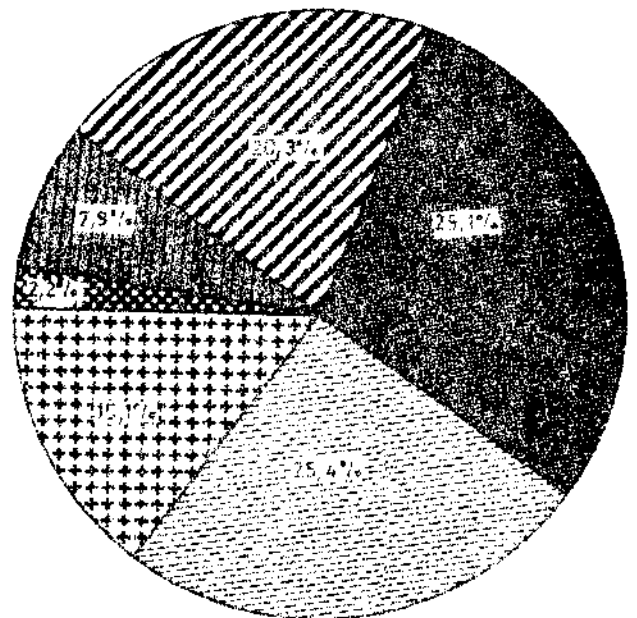
Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage							Total	Age moyen du chef de ménage
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Non-déclarés		
Masculin	4,2	19,1	23,5	24,4	16,1	12,6	0,1	100,0	46,84
Féminin	2,2	7,9	20,3	29,1	23,4	15,1	0,0*	100,0	51,62
Ensemble	3,8	17,2	23,0	25,2	17,6	13,0	0,2	100,0	47,59

GRAPH. 13A REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

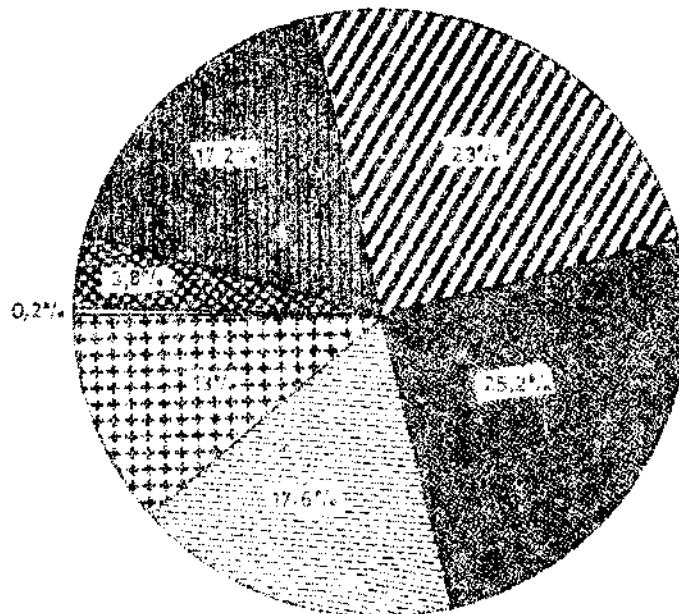
MASCULIN





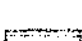

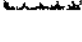


FEMININ



TOTAL



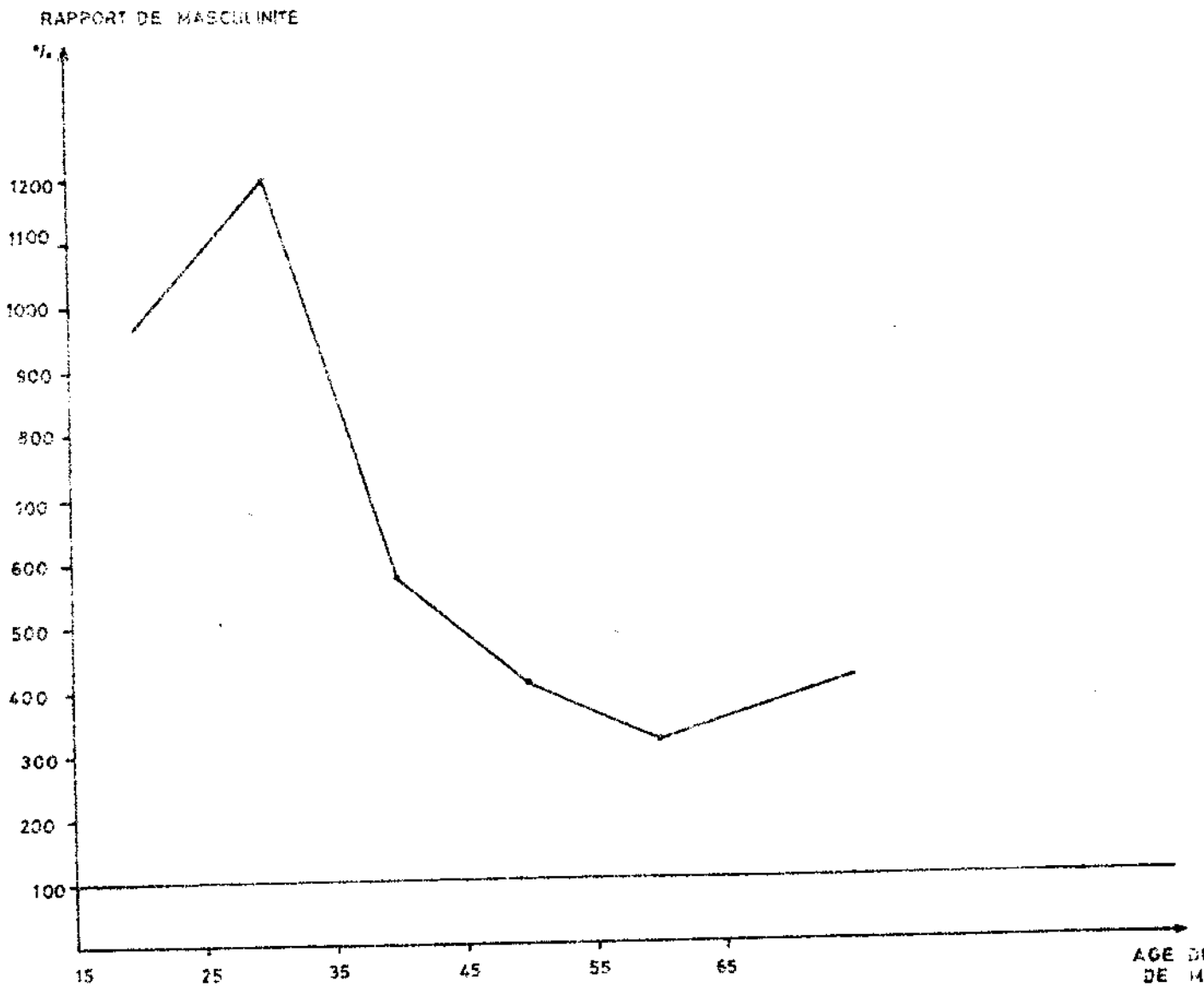
-  15 - 24
-  25 - 34
-  35 - 44
-  45 - 54
-  55 - 64
-  65 et plus
-  Non déterminés

- Le tableau et le graphique 13B montrent que :
- Pour le milieu rural, le rapport de masculinité des chefs de ménage passe de 964 (15-24 ans) à 1 199 (25-34 ans).
 - A partir de 35 ans, l'indice décroît jusqu'à 315 à 55-64 ans ; les décès de polygames constitueraient la principale cause de cette décroissance.

TABEAU 13B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR AGE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage							Non déclarés	Ensemble
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus			
Masculin	90,6	92,3	85,1	80,7	75,9	80,4	100,0	83,2	
Féminin	9,4	7,7	14,9	19,3	24,1	19,5	0,0*	16,8	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Rapport de masculinité	964	1 199	571	418	315	410	-	495	

GRAPH.13B RAPPORT DE MASCULINITE DES CHEFS DE MENAGE
 SELON L'AGE (Milieu rural)



3.2.2. YAOUNDE ET DOUALA

Le tableau et le graphique ci-dessous pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage.

L'âge moyen des chefs de ménage résidant à Yaoundé tous sexes confondus est de 38 ans.

Cet indice est lié au sexe du chef de ménage : il se situe à 37 ans pour les chefs de ménage de sexe féminin et s'élève à 39 ans pour les chefs de sexe masculin.

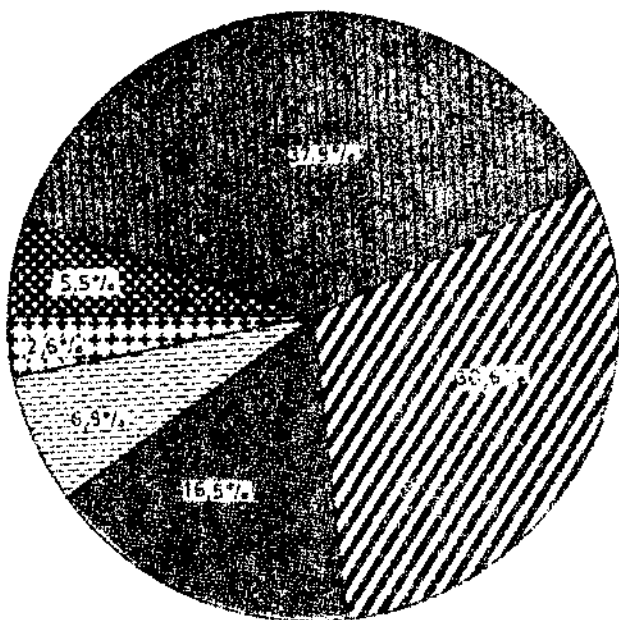
Ainsi, à Yaoundé, les responsables de ménage de sexe féminin sont en moyenne plus jeunes que ceux de sexe masculin.

TABIEAU 14A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

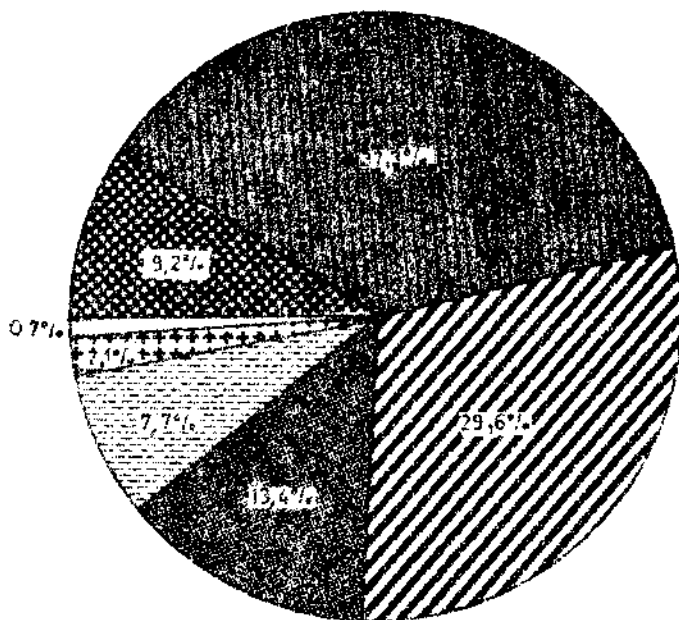
Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage						Non déclarés	Total	Age moyen du chef de ménage
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus			
Masculin	5,5	11,5	30,2	16,8	6,9	2,6	0,6 ⁰⁰	100,0	38,56
Féminin	9,2	31,3	20,8	12,4	7,7	2,1	0,7	100,0	37,27
Ensemble	6,3	37,7	30,4	15,8	7,1	2,5	0,2	100,0	38,2

GRAPH. 14A REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

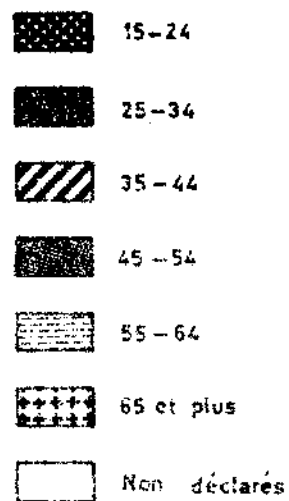
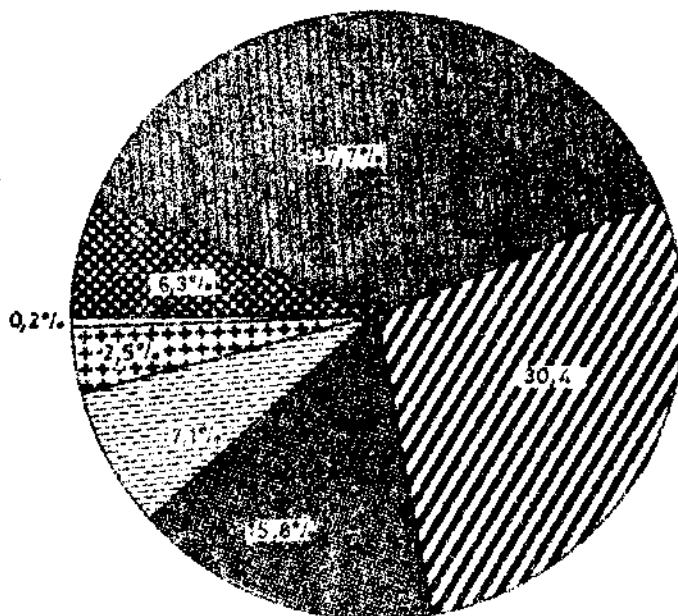
MASCULIN



FEMININ



TOTAL



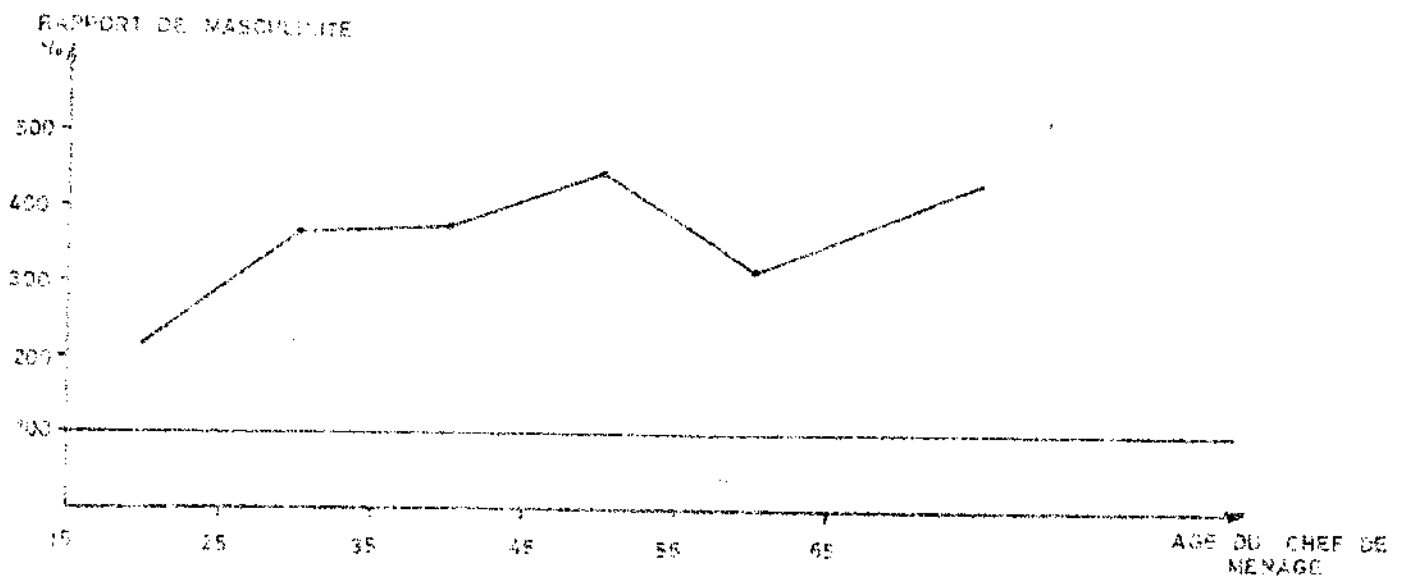
Il ressort du tableau et du graphique 14B que :

- Avant 25 ans, le rapport de masculinité des responsables de ménage résidant à Yaoundé se situe à sa valeur minimale (216) ; cette caractéristique est imputable à la présence dans cette ville d'un nombre non négligeable de jeunes prostituées, mères célibataires et divorcées qui dirigent un ménage.
- A partir de 25 ans, l'indice croît légèrement et atteint 444 à 45-54 ans.
- Entre 55 et 65 ans, on note une décroissance qui serait due principalement à la surmortalité masculine.

TABLEAU 14B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR AGE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

SEXE du chef de ménage	Age du chef de ménage						65 et plus	Non célébrés	Ensemble
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	plus			
Masculin	60,3	78,5	78,8	81,6	76,1	81,2	0,0*	78,1	
Féminin	31,7	21,5	21,2	18,4	23,9	18,8	100,0	29,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Rapport de masculinité	216	365	372	444	319	432	-	357	

GRAPH. 14B RAPPORT DE MASCULINITE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'AGE (YACUNDE)



Le tableau et le graphique 15A présentent pour Douala la répartition des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage.

L'âge moyen des chefs de ménage résidant à Douala est de 40 ans (contre 38 ans pour Yaoundé). Cet indice se situe également à 40 ans pour les responsables de ménage de sexe masculin (contre 39 pour Yaoundé) ; mais il s'élève légèrement à 41 ans pour les responsables de sexe féminin (contre 37 ans pour Yaoundé).

TABLEAU 15A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage						Total	Age moyen du chef de ménage
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	plus		
Masculin	5,7	32,2	29,7	21,1	7,9	3,4	100,0	40,11
Féminin	7,5	25,1	27,6	27,6	9,0	2,2	100,0	40,73
Ensemble	6,0	31,0	29,5	22,1	8,1	3,2	100,0	40,12

Avant 25 ans, le rapport de masculinité des responsables de ménage résidant à Douala connaît sa valeur minimale, soit 310 (tableau et graphique 1ER) ; l'explication donnée à cette caractéristique pour la ville de Yaoundé reste valable ici.

Entre 25 et 35 ans l'indice culmine à 502 ; à partir de 35 ans, il diminue jusqu'à la valeur 312.

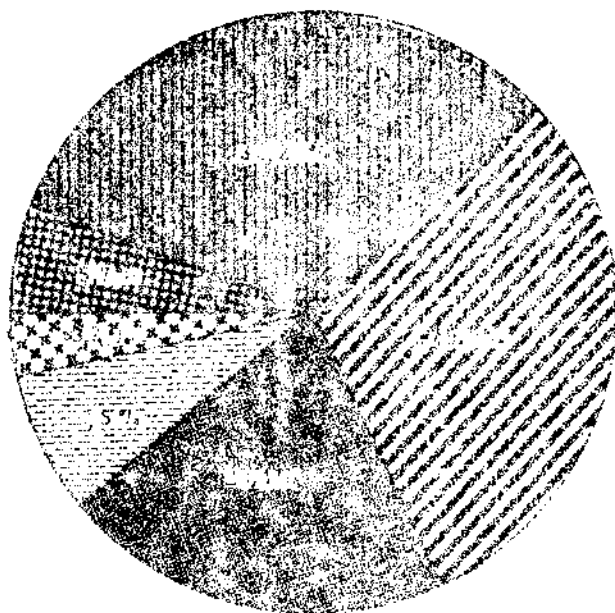
À partir de 25 ans, on note une remontée quelque peu insolite qui est surtout imputable aux erreurs d'échantillonnage et aux erreurs de déclaration des âges.

TABEAU 15B : RÉPARTITION (EN %) DES MÉNAGES PAR ÂGE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MÉNAGE (DOUALA)

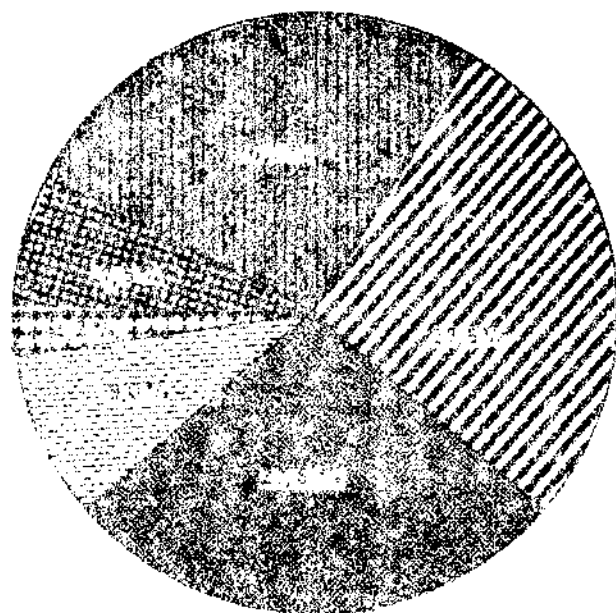
Sexe du chef de ménage	Âge du chef de ménage						Ensemble
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	
Masculin	78,6	73,4	61,6	75,7	78,2	85,4	80,3
Féminin	24,4	26,6	38,4	24,3	21,8	14,6	19,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité	310	273	158	312	359	635	408

GRAPH 15 A REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

MASCULIN



FEMININ



TOTAL

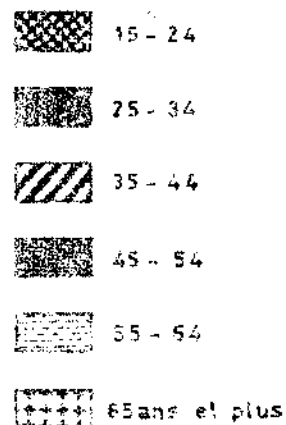
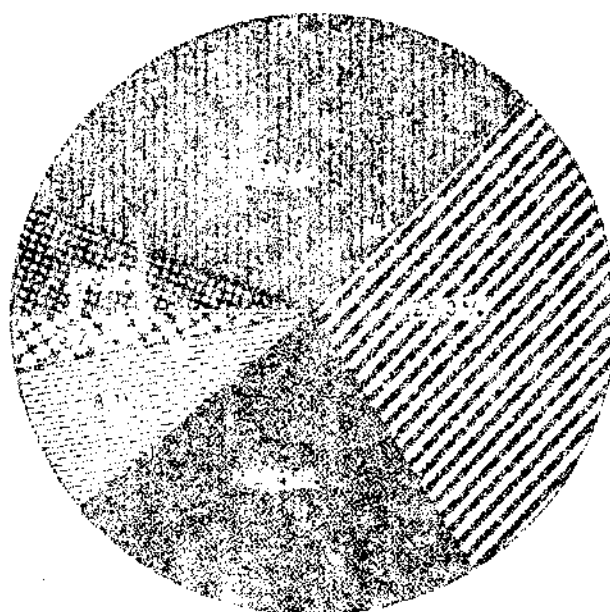
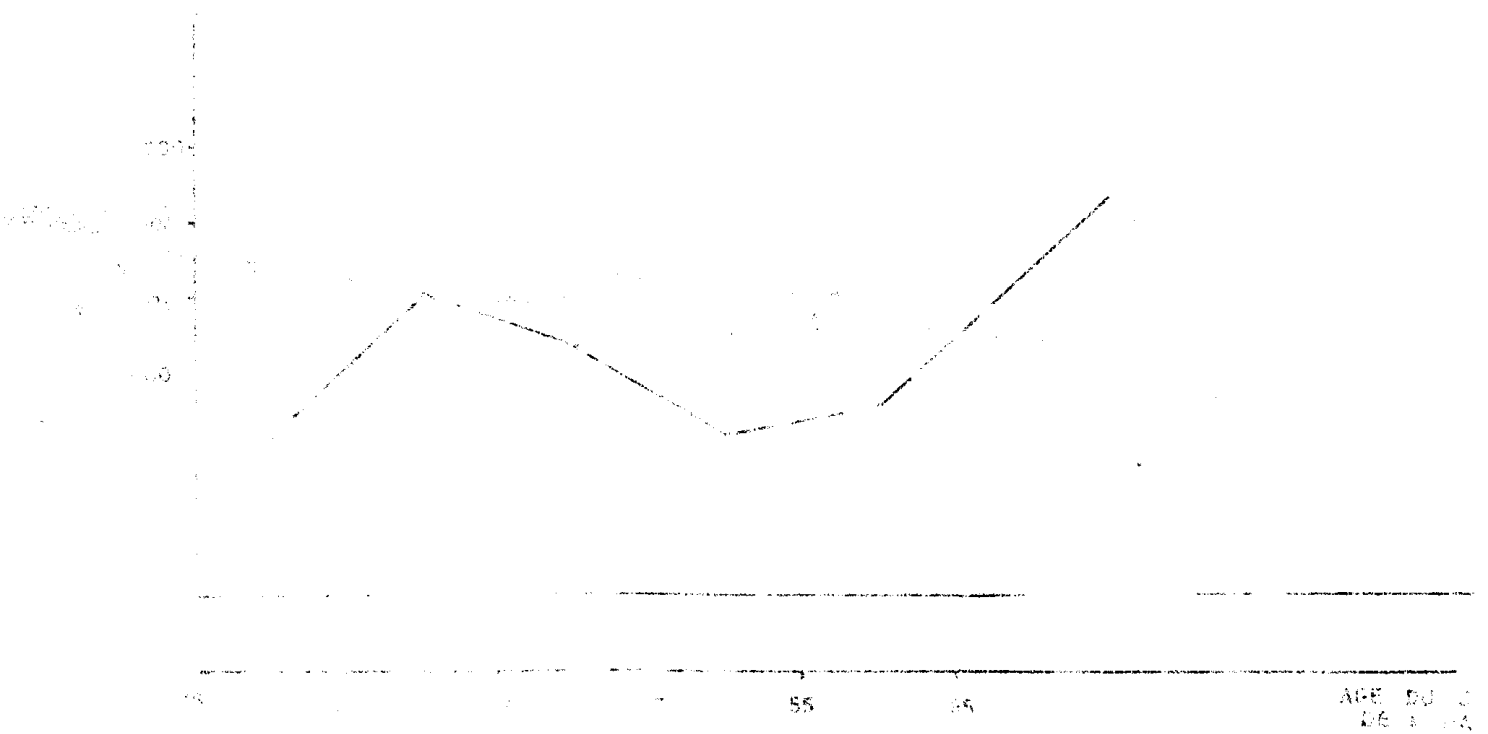


TABLEAU 53 RAPPORT DE MASCULINITE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'AGE (EN %) (1954-1964)

Série de la masculinité



IV SEXE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE

4.1. Vue d'ensemble

Le tableau 16A donne pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

En général, 6 chefs de ménage sur 10 n'ont jamais été à l'école. Cette proportion reste pratiquement valable pour les responsables de ménage de sexe masculin ; mais pour les responsables de sexe féminin, elle s'élève à 8 personnes sur 10.

Ainsi, le niveau d'instruction du chef de ménage varie avec le sexe de ce dernier : il est nettement plus bas pour les responsables de sexe féminin.

Cet écart serait en partie imputable aux réticences de certains groupes sociaux pour la scolarisation féminine et aux ruptures scolaires plus fréquentes chez les femmes du fait des mariages précoces et des maternités.

TABLEAU 16A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

Sexe du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage										
	NO	PRI	FOR1	GT1	GT2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	TOTAL
Masculin	58,7	29,7	2,6	5,4	1,1	1,2	0,6	0,4	0,2	0,1	100,0
Féminin	79,6	15,0	1,7	2,3	0,7	0,3	0,2	0,1	0,0*	0,1*	100,0
Ensemble	62,4	27,0	2,5	4,8	1,1	1,0	0,5	0,4	0,1	0,2	100,0

4.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau 17A présente pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Un chef de ménage sur deux résidant en milieu urbain n'a jamais été à l'école. Cette proportion varie largement avec le sexe du chef de ménage : parmi les responsables de ménage de sexe masculin, seulement 4 personnes sur 10 n'ont jamais été à l'école, tandis que 8 responsables de sexe féminin sur 10 n'y ont jamais été.

Ainsi, en milieu urbain, le niveau d'instruction des chefs de ménage de sexe féminin est plus bas que celui des chefs de sexe masculin. L'explication avancée pour l'ensemble du pays reste variable ici.

TABEAU 17A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

(Sexe du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage										
	NO	PRI	FOR1	GT1	GT2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	TOTAL
(Masculin	44,3	36,3	4,0	9,8	1,7	1,9	0,9	0,9	0,0*	0,2	100,0
(Féminin	79,0	15,7	2,9	0,6	0,8	1,0	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	100,0
(Ensemble	51,8	31,9	3,7	7,7	1,6	1,7	0,7	0,7	0,0*	0,2	100,0

Le tableau 18A présente pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Une forte proportion de chefs de ménage résidant en milieu rural n'ont jamais été à l'école : 7 personnes sur 10 (contre 5 personnes sur 10 observées en milieu urbain) ; cette proportion est plus prononcée pour les responsables de ménage de sexe féminin (pratiquement 9 personnes sur 10) que pour ceux de sexe masculin (pratiquement 7 personnes sur 10).

Ainsi le niveau d'instruction des chefs de ménage résidant en milieu rural est inférieur à celui des responsables de ménage résidant en milieu urbain, et cette caractéristique est plus accentuée pour les responsables de sexe féminin.

La plus grande extension de la scolarisation en milieu urbain serait à l'origine de cette disparité.

TABLEAU 18A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

Sexe du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage										
	NO	PRI	FOR1	GT1	GT2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	TOTAL
Masculin	68,7	26,8	1,3	2,4	0,2	0,4	0,1	0,0*	0,0*	0,1	100,0
Féminin	87,9	10,4	0,9	0,8	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	100,0
Ensemble	71,9	24,0	1,3	2,1	0,2	0,3	0,1	0,0*	0,0*	0,1	100,0

4.2.2. YAOUNDE ET DOUALA

Le tableau 19A donne pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Un très fort pourcentage de chefs de ménage résidant à Yaoundé (85 %) ont au moins le niveau primaire. Ce pourcentage est plus élevé pour les responsables de ménage de sexe masculin que pour ceux de sexe féminin : 88 % contre 73 %.

TABEAU 19A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

Sexe du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage										
	NO	PRI	FOR1	GT1	GT2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	TOTAL
Masculin	12,0	36,7	9,0	17,7	6,1	6,1	4,7	5,3	2,2	0,2	100,0
Féminin	26,1	40,1	7,0	14,1	6,3	0,7	2,6	2,1	0,0*	1,0	100,0
Ensemble	15,0	37,6	8,6	16,9	6,1	4,9	4,3	4,6	1,7	0,3	100,0

Le tableau 20A donne pour la ville de DOuala la répartition des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Le niveau d'instruction des chefs de ménage résidant à Douala est moins élevé que celui des chefs résidant à Yaoundé : 78 % des responsables de ménage résidant à DOuala ont au moins le niveau primaire (contre 85 % observés à Yaoundé) ; différence due aux fonctions hautement intellectuelle et administrative de la capitale.

Cette tendance générale cache des disparités entre le sexe masculin et le sexe féminin : 84 % des chefs de ménage de sexe masculin ont au moins le niveau primaire, alors que seulement la moitié des responsables de sexe féminin ont au moins ce niveau.

TABLEAU 20A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

Sexe du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage										TOTAL
	NO	PRI	FOR1	GT1	GT2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	
Masculin	15,2	40,3	9,3	20,1	6,6	4,4	2,2	0,5	0,7	0,7	100,0
Féminin	48,5	35,8	0,7	12,7	1,5	0,0*	0,8	0,0*	0,0*	0,0*	100,0
Ensemble	21,8	39,4	7,6	18,7	5,6	3,5	1,9	0,6	0,4	0,5	100,0

V SEXE ET ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE

5.1. Vue d'ensemble

Le tableau 21A illustré par le graphique 21A présente pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage.

Pour l'ensemble du pays 7 chefs de ménage sur 10 sont mariés, soit 5 chefs sur 10 mariés monogames et 2 chefs sur 10 mariés polygames ; les autres états matrimoniaux (veufs, célibataires, divorcés) sont faiblement représentés ; ces pourcentages sont pratiquement similaires à ceux relevés au Recensement d'Avril 1976, soit 74 %, 54 % et 18 % respectivement pour les responsables mariés, les mariés monogames et les mariés polygames.

Cette répartition varie de manière très significative avec le sexe du chef de ménage : les responsables de ménage de sexe masculin comprennent une faible proportion de veufs (2 %) contre un pourcentage très élevé de mariés (87 %) ; quant aux responsables de sexe féminin, ils comprennent une faible proportion de mariés (15 %) contre 63 % de veufs .

Cette situation est le corollaire :

- Du plus large accès des hommes à l'emploi qui leur permet beaucoup plus qu'à leur épouse d'assumer la responsabilité du ménage
- De la polygamie en ce sens que le décès d'un polygame réduit plusieurs femmes à l'état de veuves.
- De la longévité des femmes et des difficultés de remariage des veuves aux âges avancés.

Cette explication peut être retenue pour les milieux urbain et rural et pour Yaoundé et Douala.

TABLEAU 21A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

(Sexe du : chef de ménage	Etat matrimonial du chef de ménage						TOTAL
	Célibataires	Mariés mono-games	Mariés poly-games	Veufs	Divorcés	Non déclarés	
(Masculin :	7,3	63,5	24,6	2,4	3,2	0,0	100,0
(Féminin :	12,9	11,4	3,6*	63,2	7,8	1,1	100,0
(Ensemble :	8,3	53,3	20,8	13,4	3,9	0,3	100,0

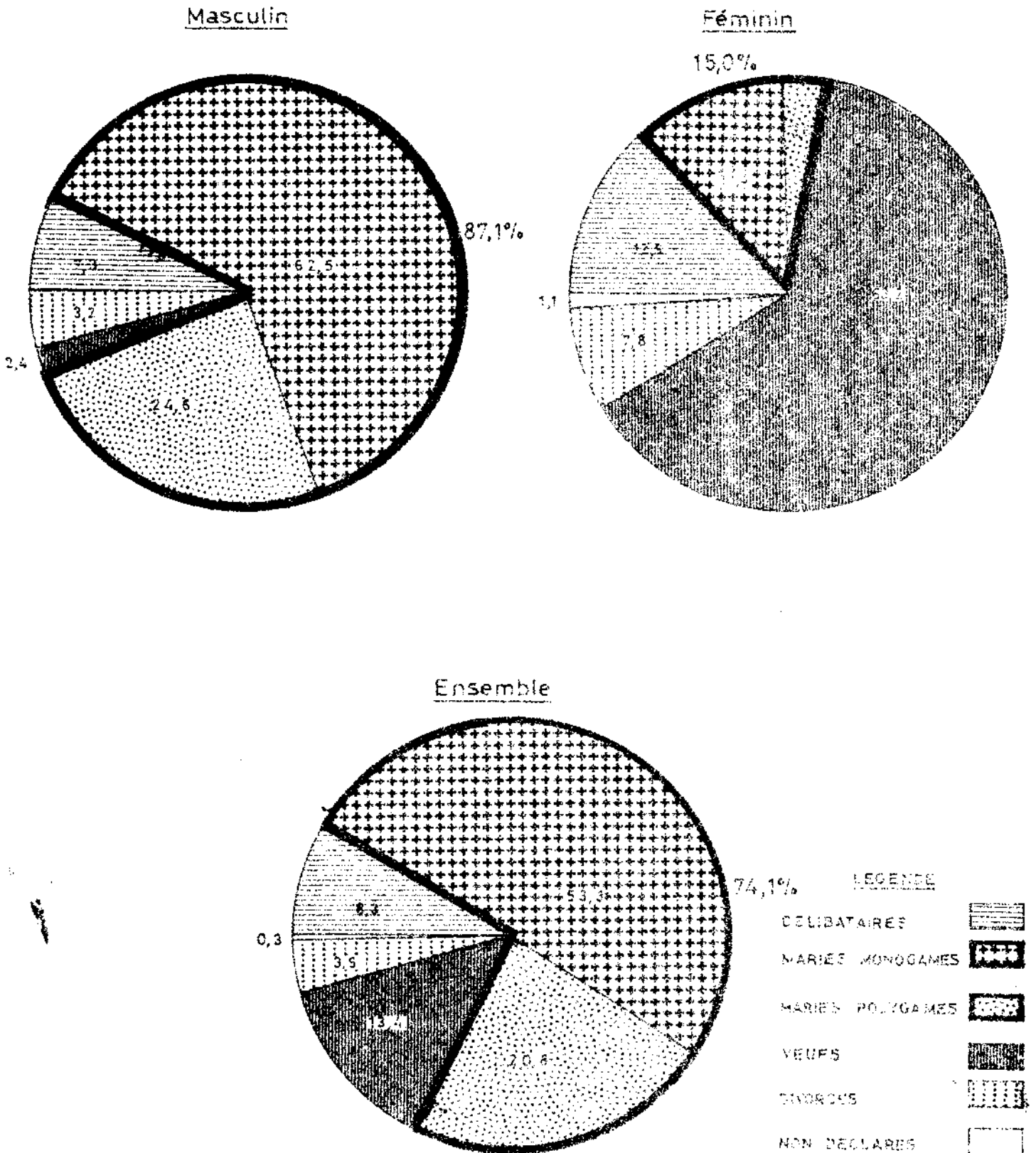
Dans le célibat, 28 % des chefs de ménage sont de sexe féminin, en situation de mariage ce pourcentage chute à 4 %, en cas de divorce il s'élève à 36 %, et en situation de veuvage il atteint 85 % (Tableau 21E).

TABLEAU 21E : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR ETAT MATRIMONIAL ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)

(Sexe du : chef de ménage	Etat matrimonial du chef de ménage						Ensemble
	Célibataires	Mariés mono-games	Mariés poly-games	Veufs	Divorcés	Non déclarés	
(Masculin :	72,1	96,1	96,5	14,7	64,0	9,8	81,8
(Féminin :	27,9	3,9	3,5	85,3	36,0	90,2	18,2
(TOTAL :	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Est considérée "marié polygame" toute femme ayant déclaré avoir au moins une coépouse.

GRAPHIQUE 21 A: REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (ENSEMBLE DU PAYS)



5.2. Etude régionale

5.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau et le graphique 22A présentent pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage.

En général, 71 % des responsables de ménage résidant en milieu urbain sont mariés, soit 51 % mariés monogames et 20 % mariés polygames ; les veufs, les célibataires et les divorcés sont peu représentés.

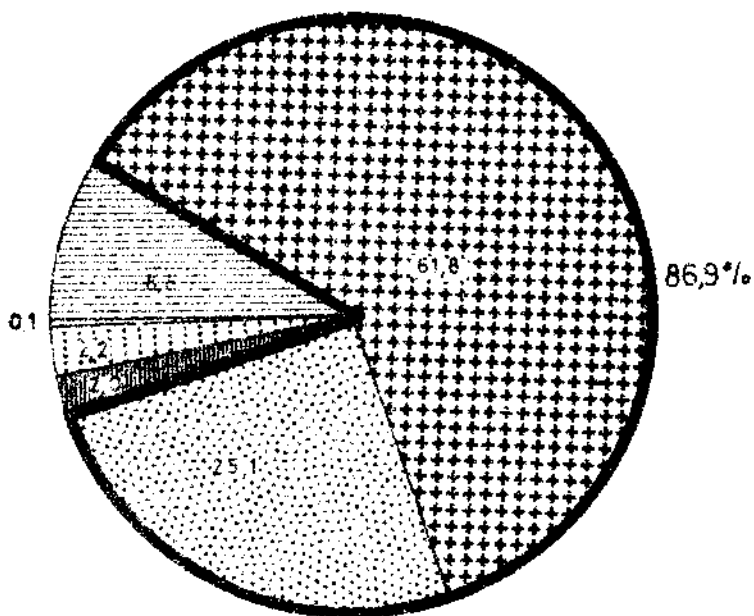
En milieu urbain, l'état matrimonial du chef de ménage varie nettement avec le sexe de ce dernier ; si parmi les chefs de ménage de sexe masculin on compte un pourcentage très important de mariés contre seulement 9 % de célibataires, 2 % de divorcés et 2 % de veufs, il convient de noter qu'au sein des chefs de sexe féminin la proportion des mariés s'affaiblit de manière très accentuée, tandis que celle des divorcés, des célibataires et des veufs s'élève respectivement à 9 %, 17 % et 56 %.

TABEAU 22A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

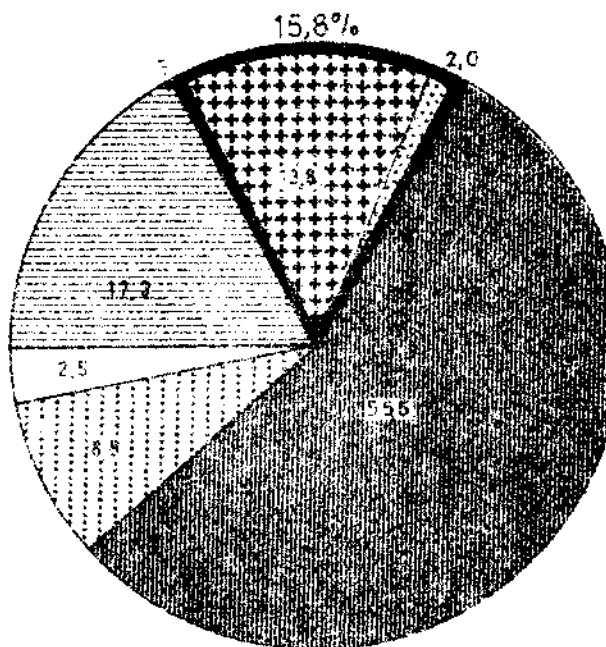
Sexe du chef de ménage	Etat matrimonial du chef de ménage						TOTAL
	Célibataires	Mariés monogames	Mariés polygames	Veufs	Divorcés	Non déclarés	
Masculin	8,8	61,8	25,1	2,0	2,2	0,1	100,0
Féminin	17,3	13,8	2,0	55,6	8,8	2,5	100,0
Ensemble	10,5	51,2	20,2	13,7	3,7	0,6	100,0

GRAPHIQUE 22 A : REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SEL L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

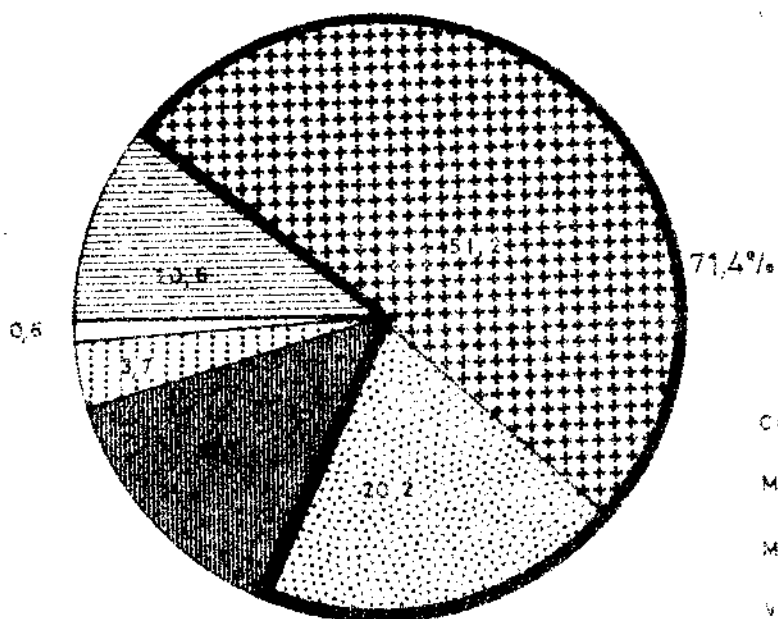
Masculin



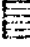



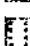

Féminin



Ensemble



LEGENDE

- CELIBATAIRES 
- MARIES MONOGAMES 
- MARIES POLYGAMES 
- VEUFS 
- DIVORCES 
- NON DECLARES 

Les chefs de ménage mariés résidant en milieu urbain se recrutent principalement au sein de la population masculine, tandis que les chefs de ménage divorcés et veufs sont plus représentés par les femmes (Tableau 22B).

TABLEAU 22B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR ETAT MATRIMONIAL ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

Sexe du chef de ménage	Etat matrimonial du chef de ménage						Ensemble
	Célibataires	Mariés monogames	Mariés polygames	Veufs	Divorcés	Non déclarés	
Masculin	64,6	94,1	97,4	11,2	47,7	11,9	78,0
Féminin	35,4	5,9	2,6	88,8	52,3	88,1	22,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 23A illustré par le graphique 23A donne pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage.

76 % des chefs de ménage résidant en milieu rural sont mariés, soit 54 % mariés monogames et 22 % mariés polygames ; ces pourcentages sont supérieurs à ceux enregistrés au milieu urbain (71 %, 51 % et 20 % respectivement), écart qui serait dû à la plus grande valorisation du mariage en milieu rural.

Le Recensement d'Avril 1986 avait relevé pour le milieu rural 85 %, 62 % et 23 % respectivement pour les chefs de ménage mariés, les mariés monogames et les mariés polygames.

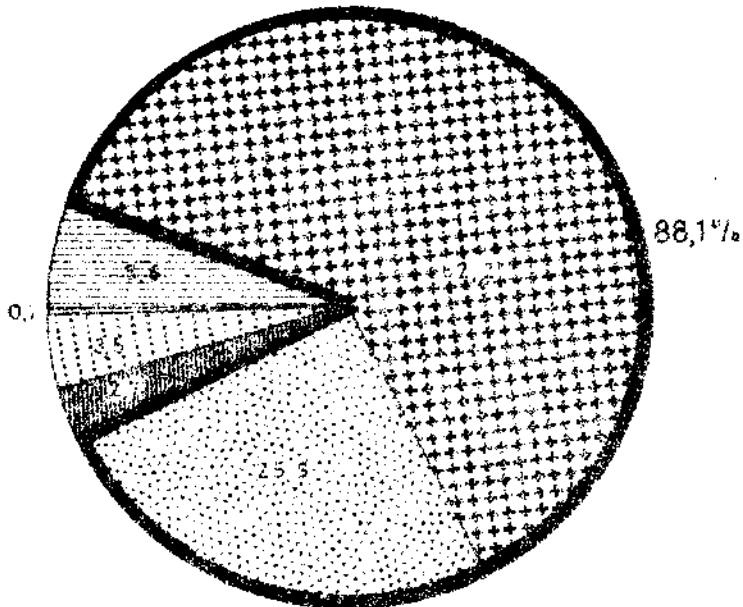
L'état matrimonial du chef de ménage résidant en milieu rural varie largement avec le sexe de ce dernier : les chefs de ménage de sexe masculin comprennent un pourcentage très élevé de mariés contre une très faible proportion de veufs, tandis que les chefs de sexe féminin font état de la situation contraire.

TABLEAU 25A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

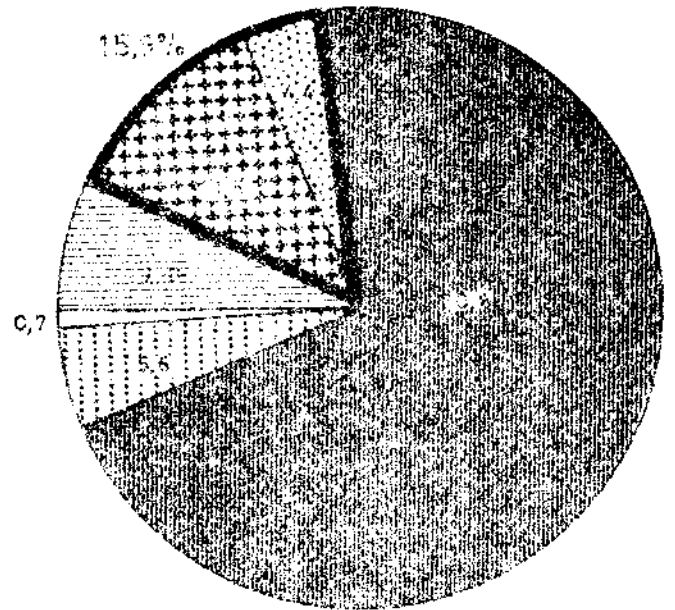
Sexe du chef de ménage	Etat matrimonial du chef de ménage						TOTAL
	Célibataires	Mariés non-games	Mariés poly-games	Veufs	Divorcés	Non déclarés	
Masculin	5,6	62,2	25,9	2,7	3,5	0,1	100,0
Féminin	7,0	11,5	4,4	70,8	3,6	0,7	100,0
Ensemble	5,8	52,7	22,4	14,1	3,9	0,1	100,0

GRAPHIQUE 23 A : REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (MILIEU RURAL)

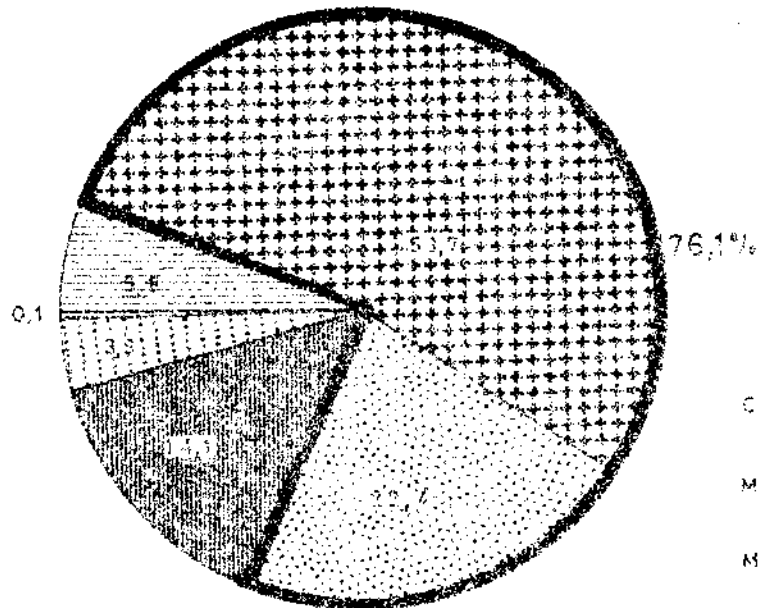
Masculin



Féminin



Ensemble



LEGENDE

CELIBATAIRES	
MARIÉS MONOGAMES	
MARIÉS POLYGAMES	
VEUFS	
DIVORCES	
NON DECLARES	

5.2.2. Yaoundé et Douala

Le graphique 24A construit à partir du tableau 24 A présente pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon l'état matrimonial.

6 chefs de ménage sur 10 résidant à Yaoundé sont mariés, 5 responsables sur 10 étant mariés monogames et seulement un sur dix étant marié polygame ; le plus grand relâchement des coutumes, la plus grande influence des pratiques matrimoniales occidentales et les difficultés économiques inhérents aux métropoles seraient à l'origine de ce fléchissement du phénomène polygamique.

La proportion des chefs de ménage célibataires est importante, soit 25 % ; cette caractéristique serait le fruit de l'exode rural et de la dimension plus estudiantine de la capitale.

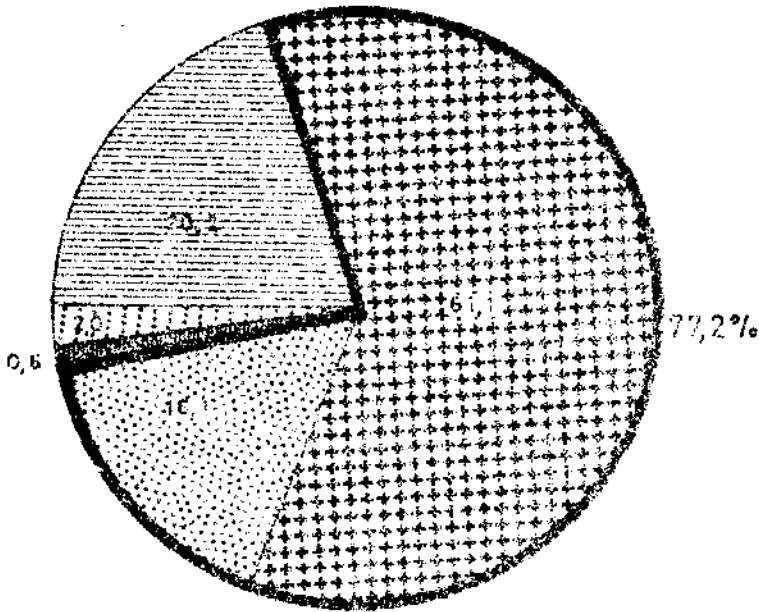
Ces caractéristiques varient d'un sexe à l'autre : une très faible proportion des chefs de ménage de sexe masculin sont veufs et divorcés contre 77 % qui sont mariés ; par contre, 4 responsables de ménage de sexe féminin sur 10 sont célibataires, 26% sont veufs, 20 % sont divorcés contre un très faible pourcentage d'entre eux qui sont mariés.

La plus grande représentativité des divorcés au sein des chefs de ménage de sexe féminin serait attribuable à la plus grande propension des femmes à divorcer, à la polygamie (le divorce d'un homme polygame ne change pas son état matrimonial), et aux difficultés de remariage des divorcées ; cette explication est également valable pour Douala.

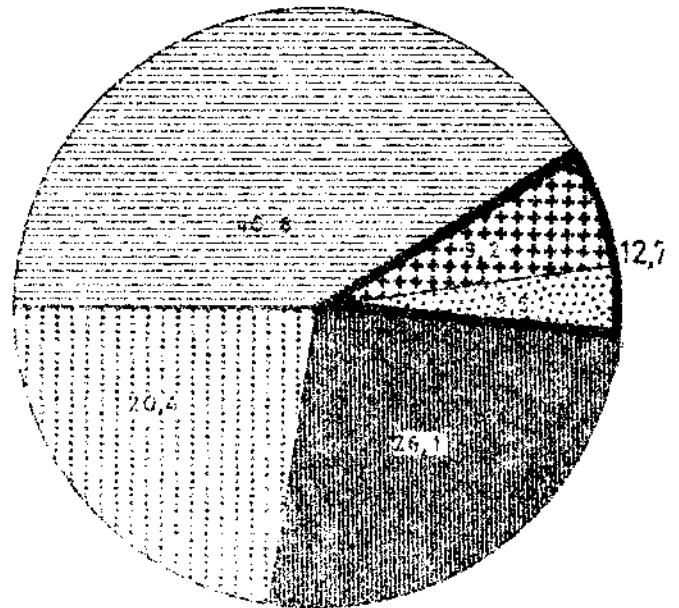
GRAPHIQUE 24 A: REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE

(YAOUNDE)

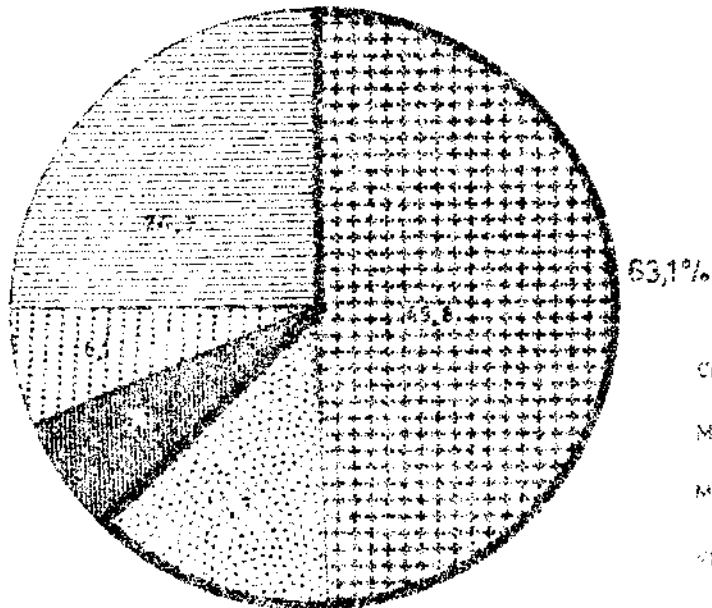
Masculin



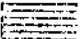




Féminin



Ensemble



LEGENDE

- CELIBATAIRES 
- MARIES MONOGAMES 
- MARIES POLYGAMES 
- VEUFS 
- DIVORCES 

Le tableau et le graphique 25A laissent remarquer pour la ville de Douala que :

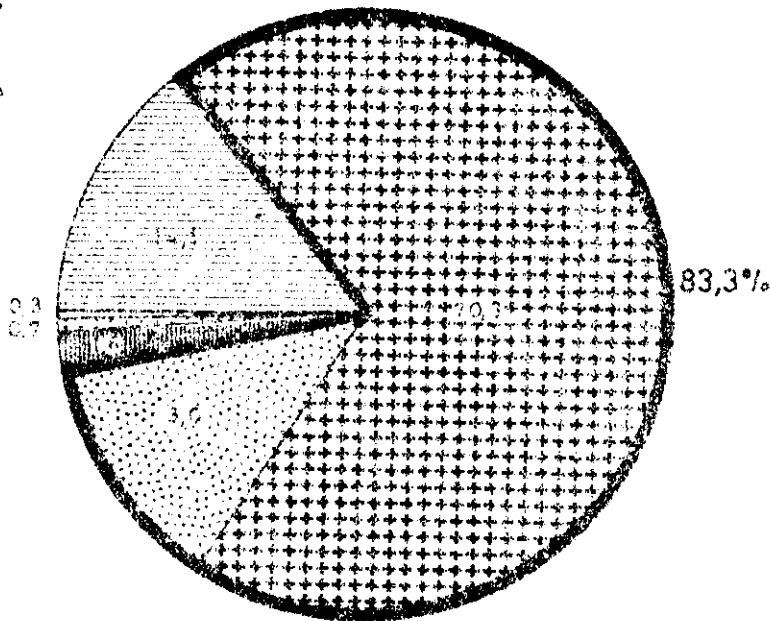
- pratiquement 7 chefs de ménage sur 10 sont mariés (contre 6 sur 10 pour Yaoundé), soit 8 sur 10 et seulement un sur dix respectivement pour les états matrimoniaux mariés monogames et mariés polygames : l'explication donnée pour Yaoundé peut être retenue ici.
- Les responsables de ménage célibataires ont une représentation appréciable, soit 18 % ; leur rang serait surteut grossi par l'exode rural.
- Les responsables de ménage de sexe masculin comportent une très faible proportion de veufs et de divorcés contre 83,7 de mariés
- Les responsables de sexe féminin quant à eux divident des ménages en tant que pour la plupart veufs (47 %) célibataires (31,5) et divorcés (16,3).

TABLEAU 25A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

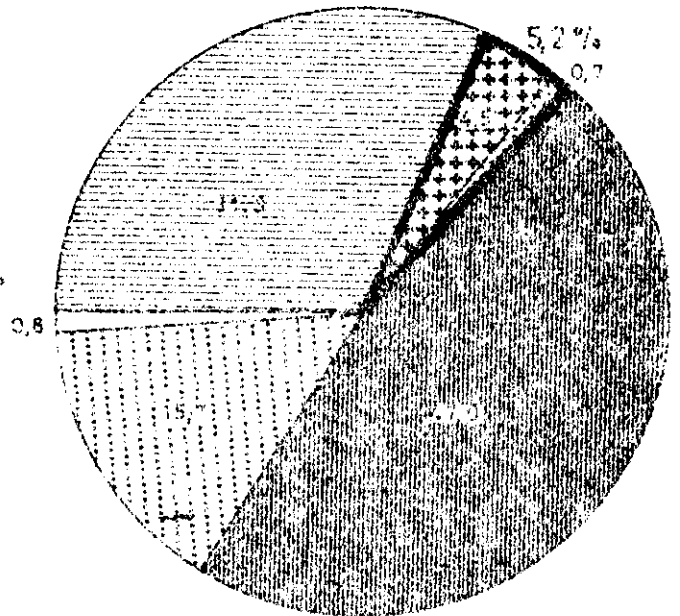
Sexe du chef de ménage	Etat matrimonial du chef de ménage						
	Célibataires	Mariés monogames	Mariés polygames	Veufs	Divorcés	Non déclarés	TOTAL
Masculin	14,1	70,2	13,0	1,6	0,7	0,3	100,0
Féminin	31,5	4,7	0,7	47,0	15,7	0,8	100,0
ensemble	17,5	57,4	10,6	20,0	8,7	0,8	100,0

GRAPHIQUE 25 A : REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

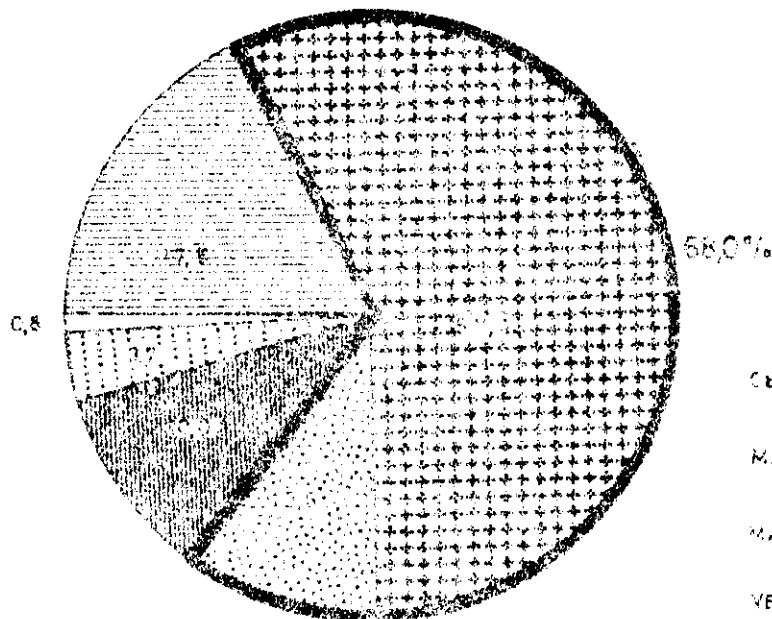
Masculin



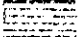
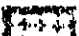



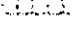
Féminin



Ensemble



LEGENDE

- CELIBATAIRES 
- MARIÉS MONOGAMES 
- MARIÉS POLYGAMES 
- VEUFS 
- DIVORCÉS 
- NON DÉCLARÉS 

DEUXIEME CHAPITRE

MENAGES SELON LE SEXE ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO-
ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE

I. SEXE ET SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE

1.1. Vue d'ensemble

Les tableaux et le graphique 268 présentent pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage.

En général, la grande majorité des chefs de ménage (94 %) sont actifs*.

Le niveau d'activité varie avec le sexe du chef de ménage : 97 % des responsables de ménage de sexe masculin sont actifs, alors que 80 % des responsables de sexe féminin le sont : ce qui atteste que l'activité économique est plus intense au sein des responsables de sexe masculin.

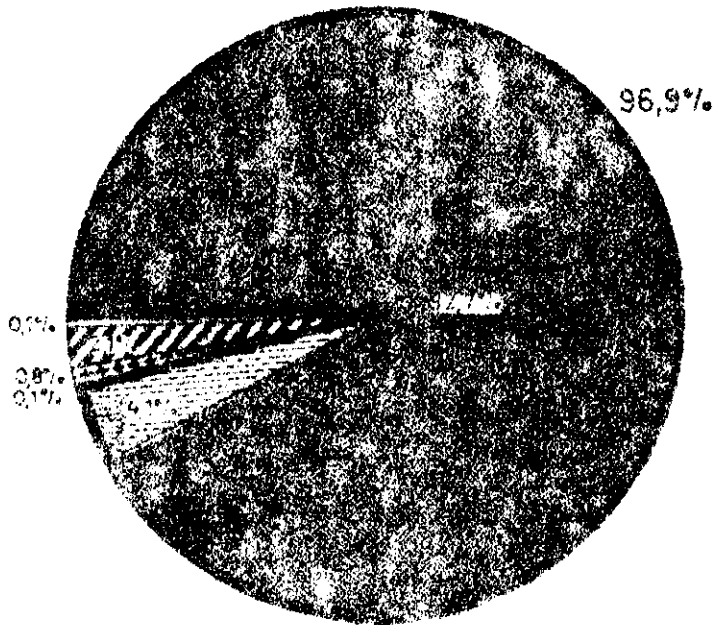
Au Recensement d'Avril 1976, 90 % des chefs de ménage étaient actifs, soit 94 % pour les chefs de sexe masculin et 68 % pour ceux de sexe féminin ; ce qui indique que les responsables de ménages se recrutent de plus en plus au sein de la population active.

Il convient de souligner que le niveau d'activité reste élevé quelque soit le sexe du chef de ménage : ce résultat n'est pas surprenant car il y a très peu d'élèves et étudiants parmi les chefs de ménage, et la nécessité de subvenir aux besoins du ménage pousse les responsables de ménage à exercer ou à chercher un emploi.

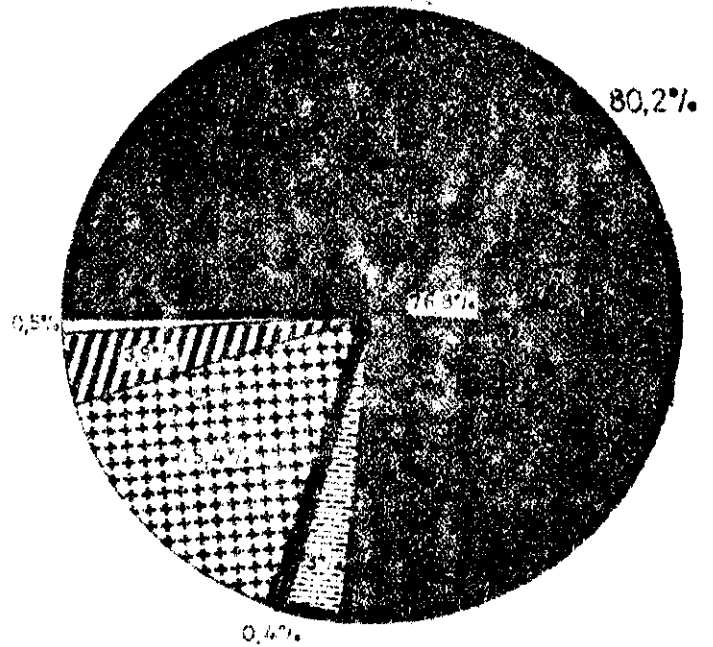
* Les actifs sont constitués des personnes occupées (*effectivement en activité*), des chômeurs ayant perdu leur emploi (*sans emploi ayant déjà travaillé*), et des chômeurs à la recherche de leur premier emploi (*n'a jamais travaillé*).

GRAPH 26A REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (Ensemble du pays)

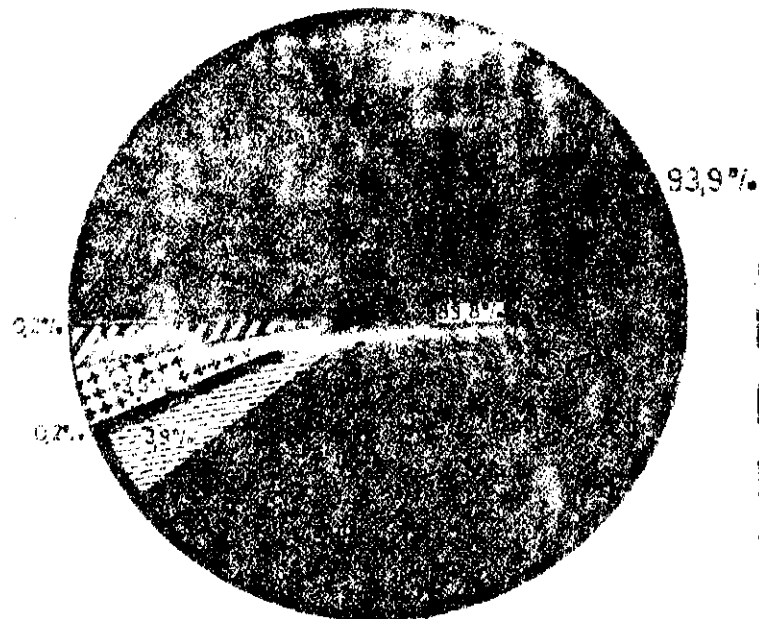
MASCULIN



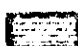

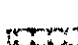

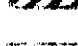


FEMININ



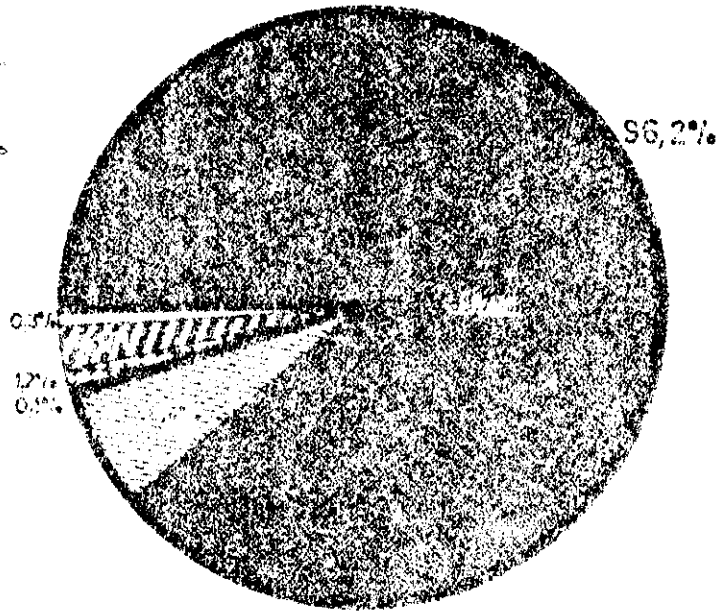
TOTAL



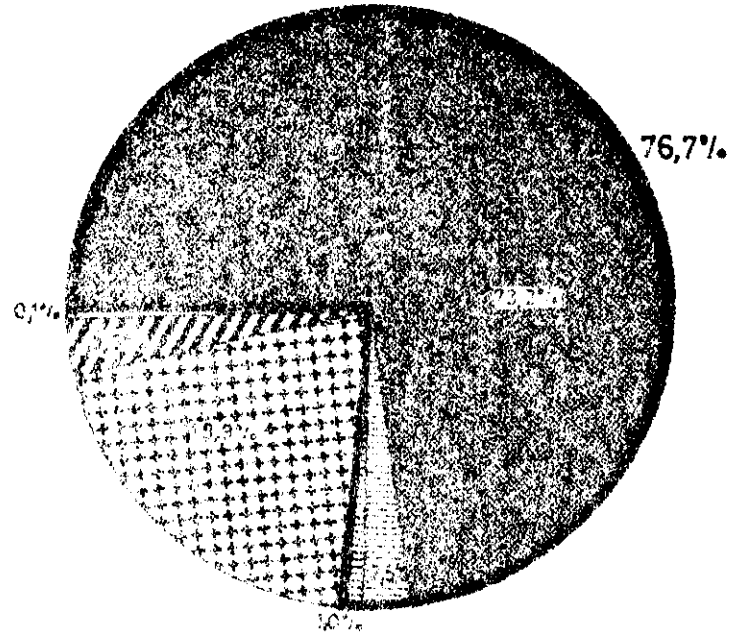
-  ACTIFS
-  EFFECTIVEMENT EN ACTIVITE
-  SANS EMPLOI AYANT DEJA TRAVAILLE
-  NA JAMAIS TRAVAIL
-  MENAGERES, ELEVE ETUDIANTS, RENTIE
-  DISIFS
-  NON DECLARES

GRAPH. 27A REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (MILIEU URBAIN)

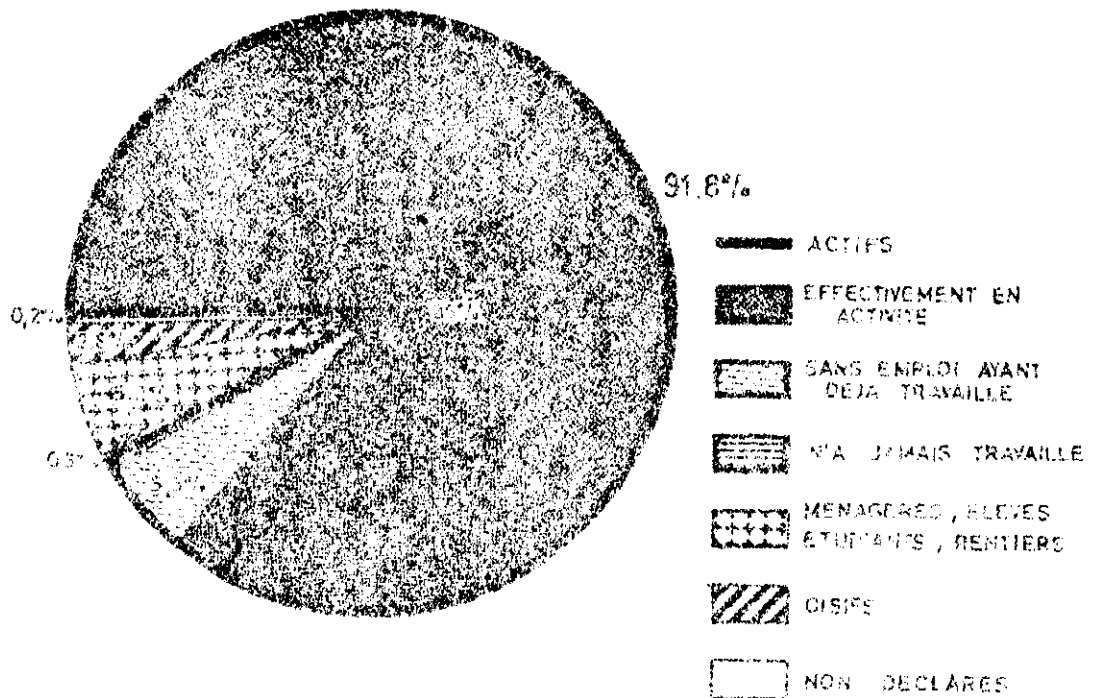
MASCULIN



FEMININ



TOTAL



Le tableau et le graphique ci-joint, pour le milieu rural, la répartition des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage.

Le niveau d'activité des chefs de ménage résidents en milieu rural est légèrement plus défavorable que celui des chefs résidents en milieu urbain ; en effet, 95 % des responsables de ménage de milieu rural sont en activité (contre 97 % pour les responsables de milieu urbain).

Cette différence serait imputable à la scolarisation et surtout à la quasi saturation du marché de l'emploi caractéristique du milieu urbain.

Contrairement au milieu urbain, en milieu rural, le niveau d'activité ne varie pas de manière significative d'un sexe à l'autre : 9 responsables de ménage de sexe masculin sur 10 et 8 responsables de sexe féminin sur 10 sont en activité (les aspects urbains se rapportent à 9 sur 10 et à 7 sur 10 respectivement pour les responsables de sexe masculin et pour ceux de sexe féminin).

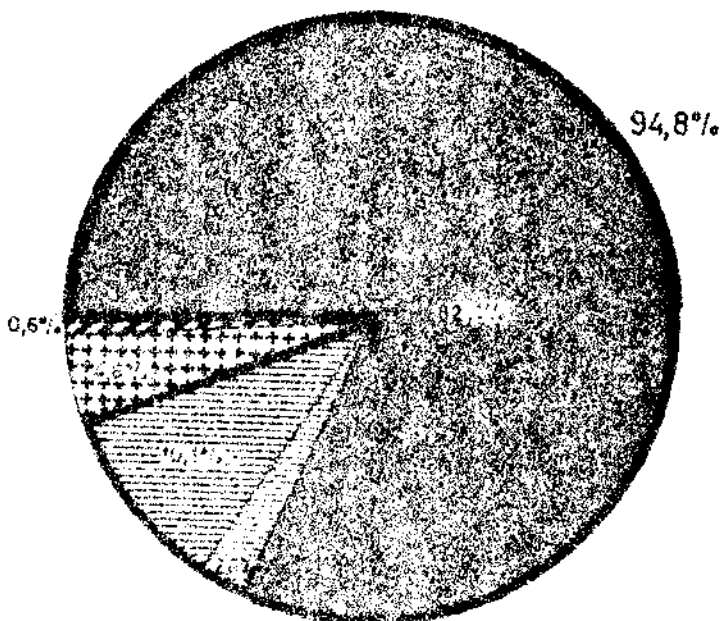
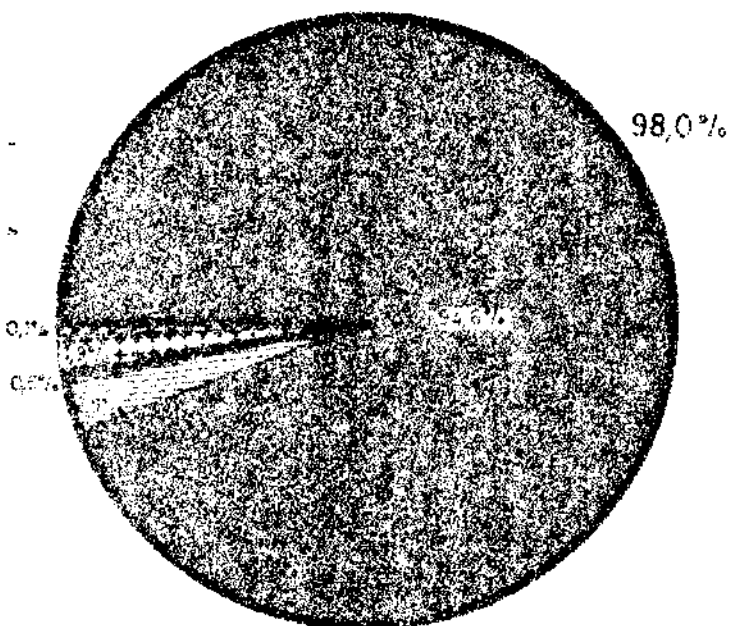
TAB. 29A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (milieu rural)

Sexe du chef de ménage	Situation d'activité du chef de ménage						Total
	Titulaire d'un emploi ou en activité	Sans emploi	Ne jamais travaillé	Mémoire	Disait	Non précisé	
Masculin	24,8	1,9	3,0*	0,0	1,0	1,1	100,0
Féminin	81,1	7,6	0,0*	10,1	4,6	0,5	100,0
Ensemble	92,0	2,0	0,0*	1,7	2,9	1,3	100,0

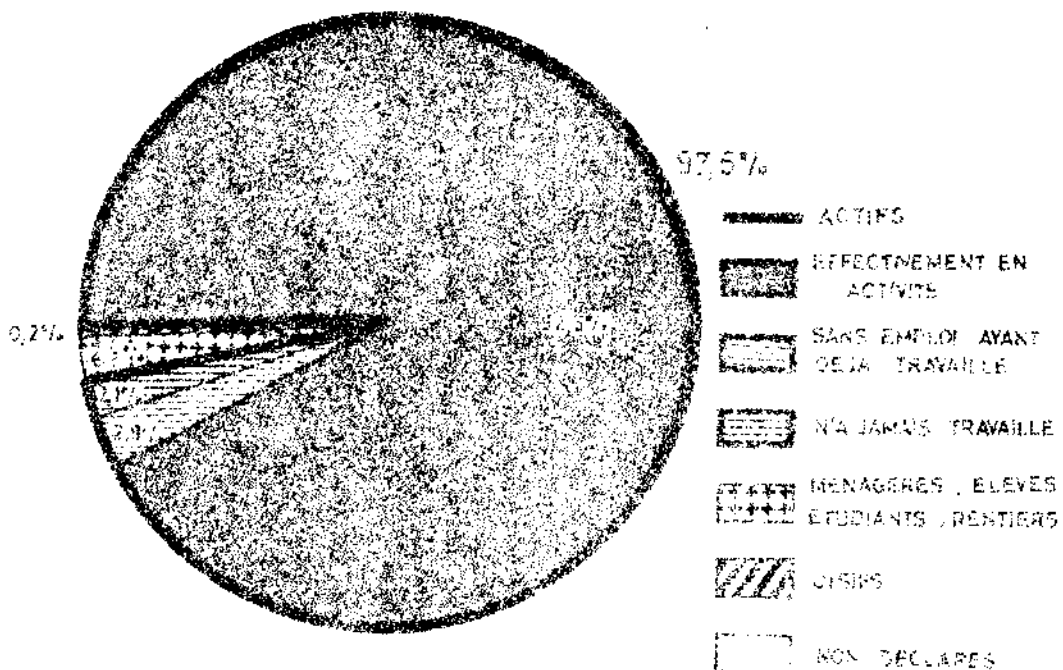
GRAPH. 28A REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE ((MILIEU RURAL))

MASCULIN

FEMININ



TOTAL



- ACTIFS
- EFFECTIVEMENT EN ACTIVITE
- SANS EMPLOI AYANT DEJA TRAVAILLE
- N'A JAMAIS TRAVAILLE
- MENAGERES, ELEVES ETUDIANTS, PRETIERES
- CISIRS
- NON DECLARES

1.2.2. YAOUNDE ET DOUALA

Le tableau et graphique 29A donnent pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage.

Une très forte proportion de chefs de ménage résidant à Yaoundé (89 %) sont actifs.

Le niveau d'activité varie avec le sexe du chef de ménage : 94 % des responsables de ménage de sexe masculin sont en activité, alors que seulement 72 % de responsables de sexe féminin le sont.

Au Recensement d'Avril 1976 ces proportions étaient de 84 %, 91 % et 48 % respectivement pour l'ensemble des chefs de ménage, pour les chefs de sexe masculin et pour ceux de sexe féminin.

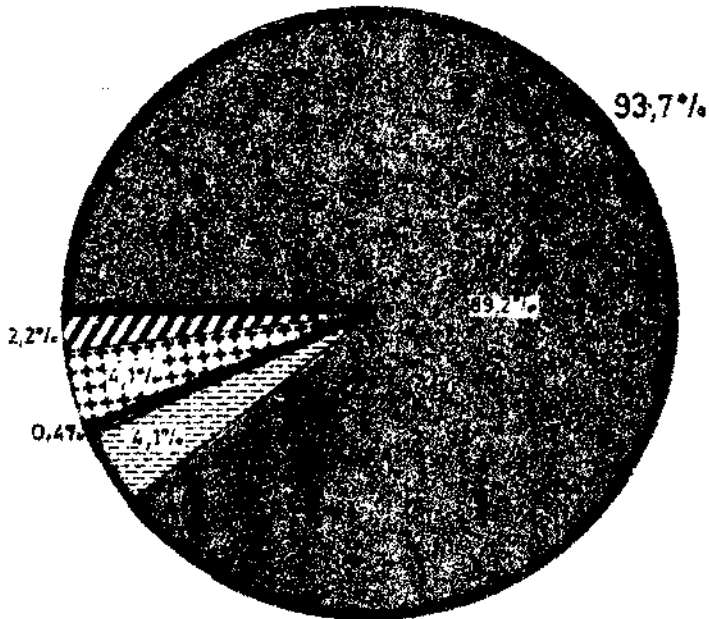
TABLEAU 29A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

Sexe du chef de ménage	Situation d'activité du chef de ménage					TOTAL
	Effectivement en activité	Sans emploi (avant déjà travaillé)	Ménagères, élèves, étudiants	Retirés	Autres	
Masculin	89,2	4,1	0,4	4,1	2,2	100,0
Féminin	60,6	9,2	2,1	28,1	0,0*	100,0
Ensemble	53,0	5,2	0,8	9,4	1,6	100,0

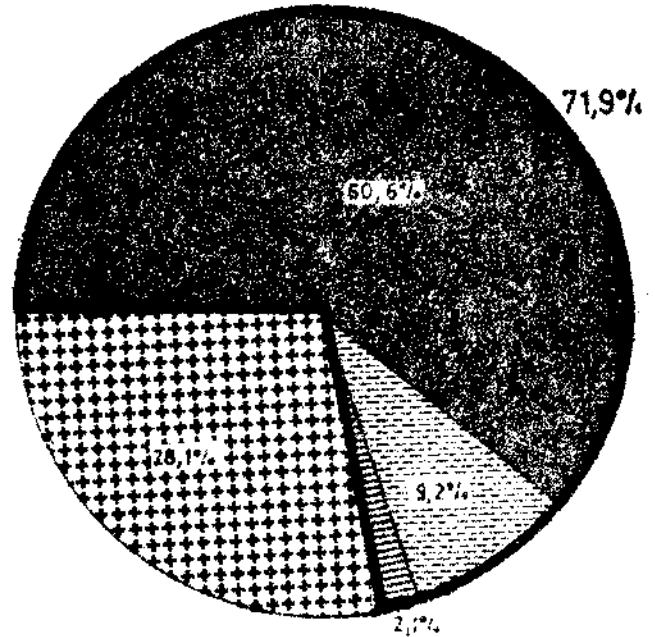
A Yaoundé, une proportion appréciable de responsables de ménage de sexe féminin se trouvent parmi les chefs de ménage à la recherche de leur premier emploi (60 %), et les chefs du groupe "Ménagères, élèves, étudiants et retraités" (66 %). En outre, pratiquement tous les chefs de ménage actifs résidant dans cette ville sont masculins.

GRAPH. 29A REPARTITION (en%) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

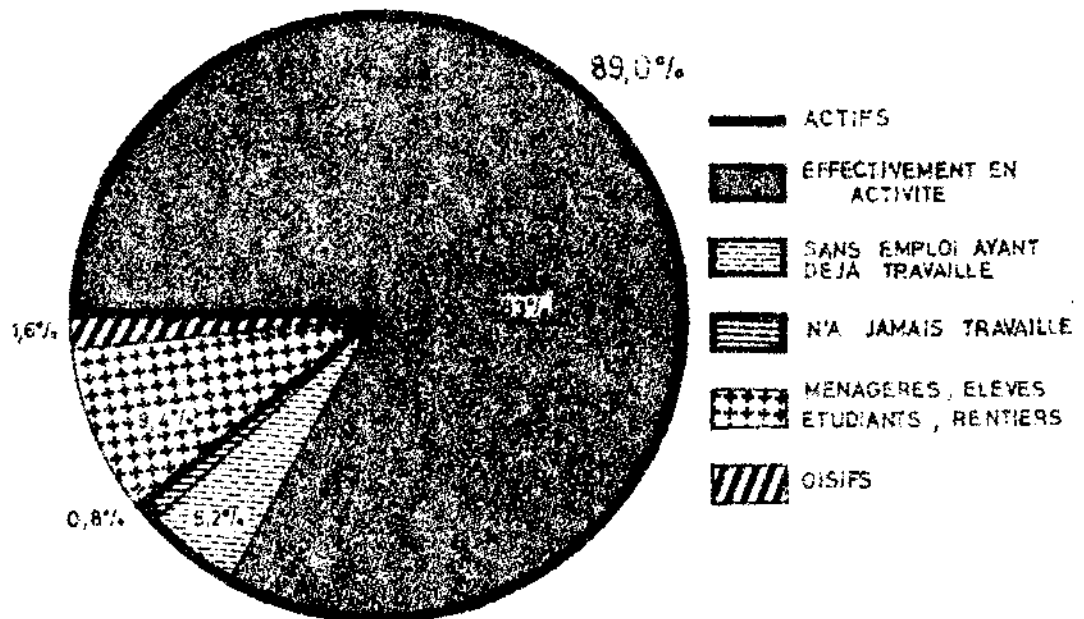
MASCULIN



FEMININ



TOTAL







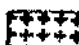

-  ACTIFS
-  EFFECTIVEMENT EN ACTIVITE
-  SANS EMPLOI AYANT DEJA TRAVAILLE
-  N'A JAMAIS TRAVAILLE
-  MENAGERES, ELEVES ETUDIANTS, RENTIERS
-  QUISIFS

TABLEAU 29 B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SITUATION D'ACTIVITE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

Sexe du chef de ménage	Situation d'activité du chef de ménage					
	Effective-ment en activité	(Sans emploi) ayant déjà travaillé	N'a jamais travaillé	Néanmoins élèves, étudiants, rentiers	Oisifs	Ensemble
Masculin	84,0	61,8	40,0	34,4	100,0	78,2
Féminin	16,0	38,0	60,0	63,6	0,0*	21,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau et la graphique 30 ci-joint pour la ville de Douala la répartition des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage.

Le niveau d'activité des chefs de ménage résidant à Douala est inférieur à celui des chefs résidant à Yaoundé : 84 % des responsables de la première ville sont en activité contre 80 % pour la seconde .

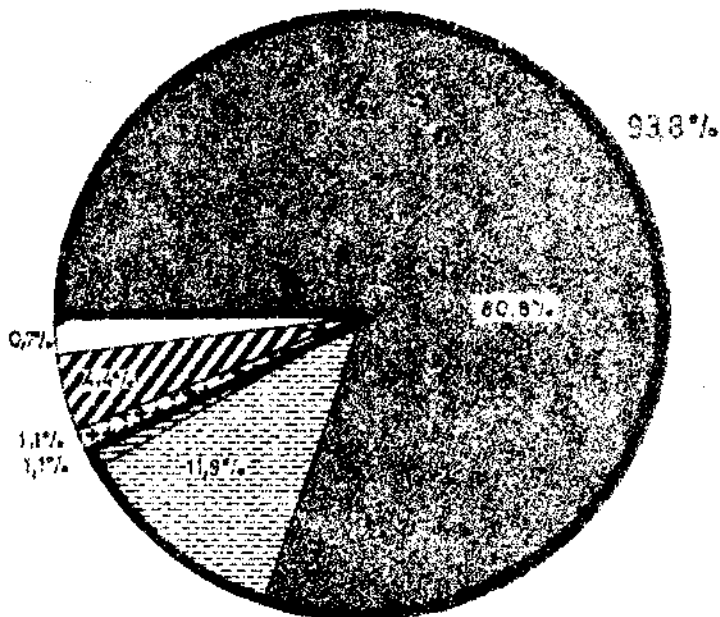
A Douala, le niveau d'activité varie largement avec le sexe du chef de ménage : 9 chefs de ménage de sexe masculin sur 10 sont actifs, alors que seulement 5 chefs de ménage de sexe féminin sur 10 le sont.

Le Recensement d'Avril 1976 a relevé pour la ville de Douala 88 % de chefs de ménage actifs, soit 96 % pour le sexe masculin et 49 % pour le sexe féminin.

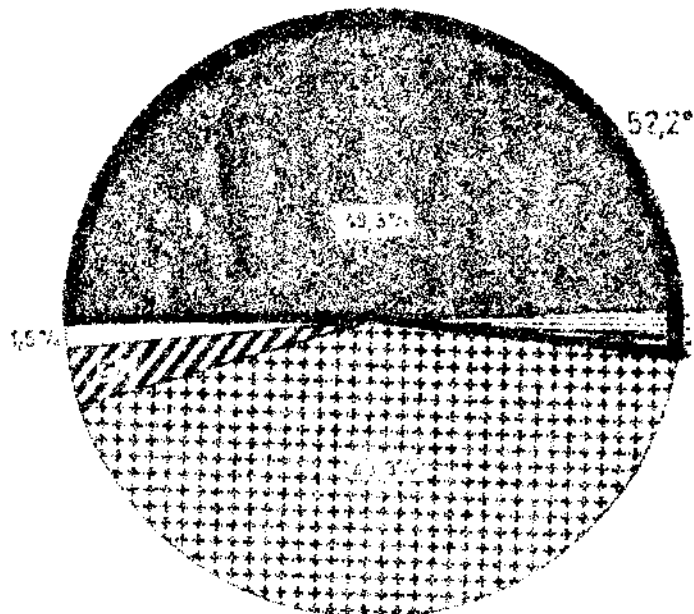
La proportion de responsables de ménage oisifs de la ville de Douala est supérieure à celle de la ville de Yaoundé (4 % contre 2 %) ; ce résultat serait imputable au fait que Douala est la ville qui accueille le plus l'exode rural, et que la population oisive comprend une proportion appréciable d'exodés.

GRAPH. 30A REPARTITION (en %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

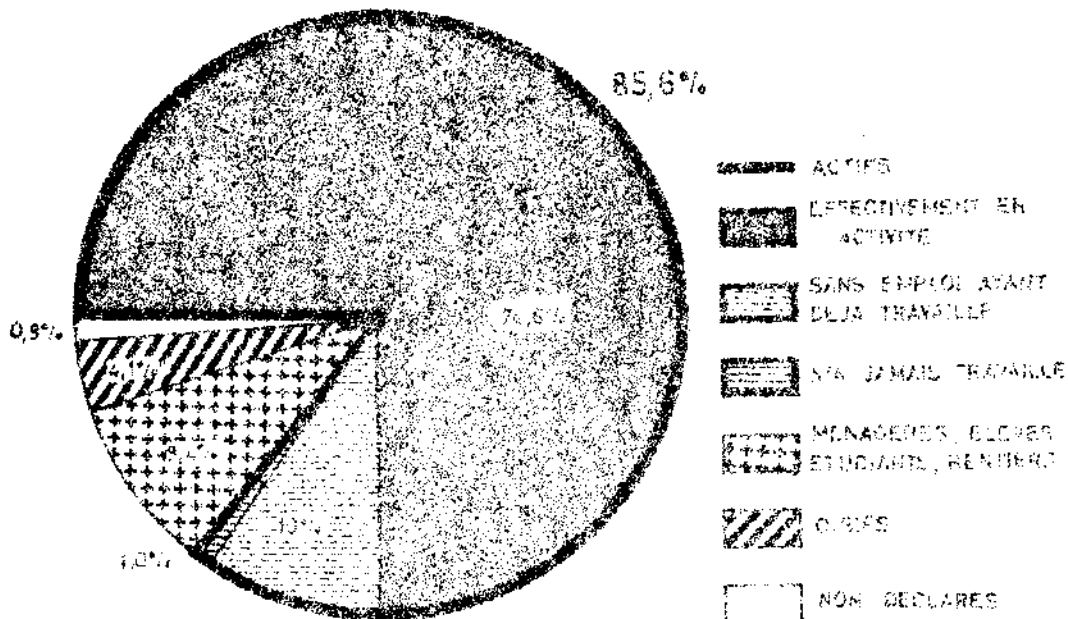
MASCULIN



FEMININ



TOTAL



- ACTIFS
- DECEDES EN ACTIVITE
- SANS EMPLOI AYANT PLUS TRAVILLE
- N'A JAMAIS TRAVILLE
- MENAGERS, ELEVES ETUDIANTS, RETIRES
- OTHERS
- NON DECLARES

II - SEXE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE

2.1. - Vue d'ensemble

Le tableau 31A donne pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon la catégorie socio professionnelle du chef de ménage.

En général, la majorité des chefs de ménage (6 personnes sur 10) sont des exploitants agricoles ; viennent ensuite les responsables de ménage exerçant une profession indépendante (10 %) et les responsables ouvriers (8 %).

La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage varie avec le sexe de ce dernier : parmi les responsables de ménage de sexe féminin, on compte une proportion appréciable d'inactifs (19 % contre seulement 4 % pour les responsables de sexe masculin), et un faible pourcentage d'ouvriers (2 % contre 9 % pour les responsables de sexe masculin).

Ces résultats concordent avec celles du tableau 31A dans lequel nous avons constaté que les chefs de ménage de sexe féminin comprennent une proportion non négligeable de personnes du groupe "ménages, élèves, étudiants et rentiers" (15,4 %) et d'oisifs (3,9 %), contre respectivement 0,8 % et 2,1% observés parmi les responsables de sexe masculin.

TABLEAU 31A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE
(l'ensemble du pays)

Sexe du chef de ménage	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage									
	Indépendants	Agriculteurs	Professions libérales	Indépendants	Ouvriers	Employés	Chômeurs	Inactifs	Non déclarés	Total
Masculin	64,0	3,4	10,1	0,7	2,6	4,9	8,7	3,9	2,7	100,0
Féminin	01,8	1,8	9,0	0,4	1,3	3,0	1,8	19,4	0,9	100,0
Ensemble	03,8	2,3	9,8	0,6	2,4	4,7	1,8	6,7	2,3	100,0

Une très forte proportion des chefs de ménage ouvriers sont de sexe masculin (95 % contre seulement 5 % qui sont de sexe féminin), tandis qu'un chef de ménage inactif sur deux est de sexe féminin (tableau 31B).

Ces résultats nous amènent à retenir que les chefs de ménage de sexe féminin comprennent une très faible proportion d'ouvriers et une proportion appréciable d'inactifs.

TABLEAU 31B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE
(Ensemble du pays)

Sexe du chef de ménage	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage									Non déclarés	Ensemble
	Exploitants agricoles	Responsables agricoles	Professionnels indépendants	Responsables supérieurs	Cadres	Employés	Ouvriers	Inactifs	Non déclarés		
Masculin	82,4	35,7	23,5	29,6	90,3	25,3	95,2	47,5	33,4	31,9	
Féminin	17,6	14,3	16,5	11,7	9,7	14,7	4,8	52,5	6,6	19,2	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

2.2. Etude régionale

2.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau 32A donne pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

31 % des chefs de ménage résidant en milieu urbain sont des exploitants agricoles : viennent ensuite les responsables de ménage exerçant une profession indépendante (24 %), les responsables ouvriers (16 %) et les inactifs (9 %).

Le tableau 33A donne pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

La très grande majorité des responsables de ménage ruraux sont des exploitants agricoles, soit 8 personnes sur 10 (contre seulement 3 personnes sur 10 observées en milieu urbain) ; résultat concevable eu égard à la vocation essentiellement agricole du milieu rural.

Ce rapport s'applique aussi bien aux responsables de ménage ruraux de sexe masculin qu'à ceux de sexe féminin.

Les autres catégories socio-professionnelles sont très faiblement représentées, à l'exception des inactifs qui forment 15 % des responsables de ménage de sexe féminin.

TABLEAU 33A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE (milieu rural).

Sexe du chef de ménage	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage									
	Exploitant agricoles	Salariés agricoles	Professionnels indépendants	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Non déclarés	TOTAL
Masculin	82,1	2,4	5,2	0,1	1,6	1,3	3,2	2,2	1,9	100,0
Féminin	78,9	2,0	3,2	0,0*	0,2	0,4	0,2	14,6	0,5	100,0
Ensemble	81,5	2,5	4,8	0,1	1,3	1,1	2,7	4,3	1,9	100,0

L'écrasante majorité des chefs de ménage cadres supérieurs, cadres moyens et ouvriers résidant en milieu rural sont de sexe masculin, alors que pratiquement 6 responsables de ménage inactifs sur 10 sont de sexe féminin (tableau 33B) :

TABLEAU 33B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (milieu rural)

Sexe du chef de ménage	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage									
	Exploitant agricole	salariés agricoles	Professions indépendantes	Cadres supérieurs	Cadres moyens	employés	Ouvriers	inactifs	Non déclarés	Ensemble
Masculin	32,8	85,6	83,9	100,0	97,9	64,5	38,5	42,0	85,0	83,7
Féminin	16,2	14,4	11,1	0,0	2,1	5,5	1,5	58,0	5,2	18,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.2. Yaoundé et Douala

Le tableau 34A donne pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

En général, 26 % des responsables de ménage résidant à Yaoundé sont des ouvriers, viennent ensuite les responsables exerçant une profession indépendante (21 %), les employés (21 %), les inactifs (15 %), les cadres moyens (6 %) et les cadres supérieurs (5 %). Cette répartition est pratiquement valable pour les responsables de ménage de sexe masculin et pour ceux de sexe féminin, excepté les cas suivants :

- Parmi les responsables de ménage de sexe masculin se trouvent 6 % de cadres supérieurs, une proportion appréciable d'ouvriers (29 %) et 11 % d'inactifs.

- Parmi ceux de sexe féminin, on recense seulement 4 % de cadres supérieurs, 13 % d'ouvriers et un pourcentage appréciable d'inactifs (28 %).

Le tableau 35A donne pour la ville de Douala la répartition des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Parmi les chefs de ménage résidant à Douala se trouvent 25% d'employés, 24 % d'ouvriers, 22 % d'inactifs (contre 15 % dénombrés à Yaoundé), 18 % de responsables exerçant des professions indépendantes, 4 % de cadres moyens et 3 % de cadres supérieurs (contre 5 % pour la ville de Yaoundé).

Ces tendances varient avec le sexe du chef de ménage :

- Les responsables de ménage de sexe masculin comportent 28 % d'ouvriers, 27 % d'employés, 16 % de personnes exerçant des professions indépendantes, 15 % d'inactifs et 5 % de cadres moyens.

- Parmi les responsables de ménage de sexe féminin, on compte seulement 5 % d'ouvriers, 16 % d'employés, un pourcentage appréciable de personnes exerçant des professions indépendantes (24 %) et d'inactifs (49 %) et une très faible proportion de cadres moyens (1 %).

TABLEAU 35A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE (DOUALA)

Sexe du chef de ménage	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage									TOTAL
	Exploitant agricoles	Salariés agricoles	Professions indépendantes	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	non déclarés	
Masculin	1,3	0,5	15,9	2,6	4,9	27,3	28,2	14,8	4,5	100,0
Féminin	0,0*	0,7	23,9	2,2	0,7	16,4	6,0	49,3	0,8	100,0
Ensemble	1,0	0,6	17,5	2,5	4,1	25,1	23,8	21,6	3,8	100,0

III - SEXE ET STATUT DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE

3.1 - Vue d'ensemble

Le tableau 36A donne pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage.

En général, une forte proportion des chefs de ménage (6 personnes sur 10) sont des travailleurs indépendants ; viennent ensuite les salariés permanents (14 %) et les salariés temporaires (3 %).

Cette répartition varie avec le sexe du chef de ménage :

- Parmi les responsables de ménage de sexe masculin, on compte 73 % de travailleurs indépendants, 16 % de salariés permanents et 4 % de salariés temporaires.

- Parmi les responsables de sexe féminin, on dénombre 72 % de travailleurs indépendants, 5 % de salariés permanents et 1 % de salariés temporaires. Ici, ces pourcentages pourraient ne pas refléter entièrement la réalité à cause de la proportion appréciable des statuts non déclarés (20 %) pour ce sexe.

TABLEAU 36 A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE (Ensemble du pays)

Sexe du chef de ménage	Statut dans l'emploi du chef de ménage							
	Travailleur indépendant	Employé à temps partiel	Salarié permanent	Salarié temporaire	Apprenti	Indes. Familiaux	Non-déclarés	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Masculin	73,0	3,1	15,6	3,6	0,2	0,4	4,1	100,0
Féminin	72,1	0,9	4,7	0,8	0,0*	1,7	20,1	100,0
Ensemble	72,8	2,6	13,6	3,1	0,1	0,7	7,1	100,0

Il ressort du tableau 36B que :

- La très grande majorité des chefs de ménage employeurs, salariés temporaires, apprentis et salariés sont de sexe masculin

- Les chefs de ménage aides familiaux comprennent une proportion appréciable de personnes de sexe féminin, soit 46 %.

TABLEAU 36B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DANS L'EMPLOI ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (Ensemble du pays)

Sexe du chef de ménage	Statut dans l'emploi du chef de ménage							
	Travailleurs indépendants	Employeurs	Salariés permanents	Salariés temporaires	Apprentis	Aides familiaux	Non classés	Total
Masculin	82,0	95,0	93,6	95,1	93,9	54,4	45,1	81,8
Féminin	18,0	4,4	6,4	4,9	6,1	45,6	51,9	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2. Etude régionale

3.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau 37A présente pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage.

En milieu urbain 57 % des responsables de ménage sont des travailleurs indépendants; viennent ensuite les salariés permanents (24 %) et les salariés temporaires (7 %).

Cette répartition accuse des variations assez importantes selon le sexe du chef de ménage :

- 54 % des responsables de ménage de sexe masculin sont des travailleurs indépendants, 29 % sont des salariés permanents et 8 % sont des salariés temporaires.

3.2.2. Yaoundé et Douala

Le tableau 39A donne pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage.

A Yaoundé, pratiquement 6 chefs de ménage sur 10 sont des salariés permanents; viennent ensuite les travailleurs indépendants (24 %) et les salariés temporaires (4 %).

Cette répartition varie avec le sexe du chef de ménage :

- Parmi les chefs de ménage de sexe masculin, les salariés permanents sont représentés à concurrence de 64 % contre 23 % pour les travailleurs indépendants.

- Parmi les responsables de ménages de sexe féminin, on compte 34 % de salariés permanents contre 30 % de travailleurs indépendants.

TABLEAU 39A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE (Yaoundé)

Sexe du chef de ménage	Statut dans l'emploi du chef de ménage						
	Travailleurs indépendants	Exploiteurs	Salariés permanents	Salariés temporaires	Aides familiaux	Non classés	Total
Masculin	22,6	0,6	64,4	4,3	1,0	7,1	100,0
Féminin	30,3	0,0*	33,8	4,2	0,0*	31,7	100,0
Ensemble	24,2	0,5	47,8	4,3	0,6	12,4	100,0

L'écrasante majorité des responsables de ménage employeurs et aides familiaux résidant à Yaoundé sont de sexe masculin (Tableau 39B)

TABLEAU 39B : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR STATUT DANS L'EMPLOI ET SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (Yaoundé)

Sexe du chef de ménage	Statut dans l'emploi du chef de ménage						Ensemble
	Travailleurs indépendants	Employeurs	Salariés permanents	Salariés temporaires	Aides familiaux	Indépendants	
Masculin	72,8	100,0	87,2	78,6	100,0	44,4	78,2
Féminin	27,2	0,0*	12,8	21,4	0,0*	55,6	21,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 40A donne, pour la ville de Douala la répartition des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage.

A Douala, un chef de ménage sur deux est salarié permanent ; viennent ensuite les travailleurs indépendants (23 %) et les salariés temporaires (6 %).

Ces proportions accusent de grandes variations entre les responsables de ménage de sexe masculin et ceux de sexe féminin :

- 59 % des chefs de ménage de sexe masculin sont des salariés permanents contre 20 % et 6 % qui sont respectivement travailleurs indépendants et salariés temporaires.

IV SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE

4.1. Vue d'ensemble

Le tableau 41A présente pour l'ensemble du pays la répartition des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage.

En général, une proportion importante de chefs de ménage (68 %) exercent dans l'Agriculture ; viennent ensuite les secteurs des Services et du Commerce qui emploient respectivement 11 % et 7 % des responsables de ménage.

Cette répartition reste quasiment valable pour les chefs de ménage de sexe masculin ; mais pour les responsables de ménage de sexe féminin, c'est le Commerce (9 %) qui occupe la seconde place après l'Agriculture (64 %).

TABLEAU 41A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (Ensemble du pays)

	Secteur d'activité du chef de ménage											
	IND	AGRI	INDX	INDM	INDR	BTB	COM	TRAN	BANC	SER.C	TOTAL	
Sexe du chef de ménage												
Masculin	4,0	58,4	0,4	2,2	0,4	2,7	6,6	2,5	0,5	12,3	100,0	
Féminin	10,9	64,0	1,0	0,4	0,1	0,9	9,1	0,0	0,1	6,4	100,0	
Ensemble	6,9	61,6	0,7	1,9	0,4	3,3	7,0	2,9	0,4	11,2	100,0	

4.2. Etude régionale

4.2.1. Milieu urbain et milieu rural

Le tableau 42A donne pour le milieu urbain la répartition des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage.

En milieu urbain, l'Agriculture occupe 38 % des chefs de ménage ; viennent ensuite les services (21 %), le Commerce (17 %) et les "Bâtiments et Travaux Publics" (5 %).

Ces tendances sont applicables à quelques variantes près aux responsables de ménage de sexe masculin ; quant aux responsables de sexe féminin, ils exercent à concurrence de 49 % dans l'Agriculture, de 19 % et de 9 % respectivement dans le Commerce et les Services.

TABLEAU 42A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (Milieu urbain)

Sexe du chef de ménage	Secteur d'activité du chef de ménage										
	IND	AGRI	INEX	IMMA	ENER	BTP	COM	TRAN	BANQ	SER.D	TOTAL
Masculin	5,1	33,5	0,4	5,4	0,6	6,3	16,0	5,7	1,1	23,9	100,0
Féminin	23,2	48,5	0,0*	0,4	0,0*	0,0*	18,8	0,0*	0,0*	9,1	100,0
Ensemble	9,0	33,4	0,3	4,4	0,5	4,9	16,6	4,5	0,8	20,6	100,0

Le tableau 43A donne pour le milieu rural la répartition des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage.

En milieu rural, la grande majorité des chefs de ménage exercent dans l'Agriculture, soit 8 personnes sur 10 (contre 4 personnes sur 10 observées en milieu urbain) ; viennent ensuite les Services et le Commerce qui emploient respectivement 5 % et 3 % des responsables de ménage. Les autres secteurs font plutôt figure pauvre avec une représentativité inférieure à 1 %.

Cette situation reste valable pour les chefs de ménage de sexe masculin ; mais pour les chefs de sexe féminin, en dehors de l'Agriculture, du Commerce, des Services et des Industries manufacturières qui occupent respectivement 81 %, 3 %, et 0,3 % d'entre eux, ils n'exercent pas du tout dans les autres secteurs.

TABLEAU 43A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (Milieu rural)

Sexe du chef de ménage	Secteur d'activité du chef de ménage										
	ND	ACRI	INEX	IMMA	ENER	BTP	COM	TRAN	BANQ	SER.D	TOTAL
Masculin	2,8	85,9	0,2	0,8	0,1	1,0	2,7	0,6	0,1	5,8	100,0
Féminin	15,0	80,9	0,0*	0,3	0,0*	0,0*	2,8	0,0*	0,0*	1,0	100,0
Ensemble	4,8	85,0	0,2	0,7	0,1	0,8	2,8	0,5	0,1	5,0	100,0

4.2.2. YAOUNDE ET DOUALA

Le tableau 44A donne pour la ville de Yaoundé la répartition des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage.

A Yaoundé, le secteur des Services emploie à lui seul la moitié des chefs de ménage, situation imputable à la prééminence des fonctions administrative et politique de cette ville ; viennent ensuite le commerce, les "Bâtiments et Travaux Publics" et les transports qui occupent respectivement 19 %, 7 % et 5 % des responsables de ménage.

Cette répartition s'applique pratiquement aux chefs de ménage de sexe masculin ; mais en ce qui concerne les responsables de sexe féminin, ils exercent généralement dans les Services (39 %) et le Commerce (25 %) ; le taux assez élevé de non déclaration du Secteur d'activité (32 %) pour les responsables de ménage de sexe féminin aurait joué sur certaines tendances observées chez ces derniers.

TABLEAU 44A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (YAOUNDE)

Sexe (ou chef de ménage)	Secteur d'activité du chef de ménage										TOTAL
	ND	AGRI	IND	IMMA	ENER	B.T.P	COM	TRAN	BANC	SER.S	
Masculin	7,0	1,6	0,2	2,8	0,4	8,8	17,1	6,5	1,4	54,2	100,0
Féminin	31,2	2,1	0,0*	0,7	0,7	0,7	24,6	0,0*	0,7	38,7	100,0
Ensemble	12,2	1,7	0,2	2,5	0,5	7,1	13,7	5,1	1,2	50,6	100,0

Le tableau 45A présente pour la ville de Douala la répartition des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage.

A Douala, le secteur des services emploie 23 % des chefs de ménage contre 51 % employés par ce secteur à Yaoundé ; viennent ensuite le Commerce (20 %), les Transports (11 %), les Industries Manufacturières (8 %) et les "Bâtiments et Travaux Publics" (7 %).

Cette répartition varie légèrement pour les chefs de ménage de sexe masculin dont 24 % sont employés par les Services, 18 % par le Commerce, 13 % par les Transports, 9 % par les Industries Manufacturières et 9 % par les "Bâtiments et Travaux Publics".

Pour les chefs de ménage de sexe féminin, on note une grande variation qui serait en partie imputable à l'effet du poids considérable de non-déclaration du secteur d'activité (48 %) chez ces derniers ; en effet, si 25 % et 21 % des responsables de ménage de sexe féminin exercent respectivement dans le Commerce et les Services, il convient de souligner qu'une infime proportion d'entre eux (moins de 3 % en général) se trouve dans les autres secteurs.

TABLEAU 45 A : REPARTITION (EN %) DES MENAGES PAR SEXE ET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE (Douala)

Sexe du chef de ménage	Secteur d'activité du chef de ménage										
	ND	AGRI	INEX	IMMA	ENER	BTP	COM	TRAN	BANQ	SERD	TOTAL
Masculin	14,8	2,7	2,6	9,2	4,2	9,2	19,3	13,2	2,2	23,6	100,0
Féminin	48,0	2,2	0,7	0,7	0,7	0,0*	25,4	0,7	0,7	20,9	100,0
Ensemble	31,4	2,6	2,2	7,5	3,5	7,4	19,7	10,7	1,9	23,1	100,0

TROISIEME CHAPITRE
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

I - PERSONNES SELON LE SEXE ET LE STATUT DE RESIDENCE

Le tableau 46A donne pour l'ensemble du pays, la répartition des personnes par sexe et selon le statut de résidence.

Pour l'ensemble du pays, une très forte proportion des personnes (92 %) sont des résidents présents ; cette proportion reste valable pour la population masculine et pour celle féminine.

TABLEAU 46A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON LE STATUT DE RESIDENCE

Sexe	Statut de résidence				TOTAL
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	Non déclarés	
Masculin	92,0	5,6	2,3	0,1	100,0
Féminin	91,5	6,2	2,3	0,0*	100,0
Ensemble	91,8	5,9	2,3	0,0*	100,0

La population du Cameroun accuse un déficit masculin : 48 % contre 52 % pour le sexe féminin, soit un rapport de masculinité de 91 (Tableau 46B).

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1976, le rapport de masculinité était égal à 96 ; le déséquilibre des sexes s'est ainsi accentué toujours au profit du sexe féminin.

L'émigration qui touche plus les hommes que les femmes expliquerait en partie ce déséquilibre démographique.

TABLEAU 46B : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR STATUT DE RESIDENCE ET SELON LE SEXE

Sexe	Statut de résidence				
	Résidents présents	Résidents absents	Visiteurs	Non déclarés	Ensemble
Masculin	47,7	45,2	47,6	78,0	47,5
Féminin	52,3	54,8	52,4	22,0	52,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II - PERSONNES SELON LE SEXE ET LA NATIONALITE

Le tableau 47A donne pour l'ensemble du pays la répartition des personnes par sexe et selon la nationalité.

La population totale du Cameroun comprend une écrasante majorité de personnes de nationalité camerounaise, soit 99 %.

La population masculine et celle féminine font pratiquement état de la même distribution.

TABLEAU 47A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON LA NATIONALITE

Sexe	Nationalité							Total
	Camérounais	UDEAC	Autres : pays africains	Euro- péens	Améri- cains	Autres : pays étrangers	Non déclarés	
Masculin	99,0	0,5	0,1	0,1	0,0*	0,0**	0,3	100,0
Féminin	99,1	0,4	0,1	0,1	0,0*	0,0*	0,3	100,0
Ensemble	99,1	0,5	0,1	0,1	0,0*	0,0*	0,2	100,0

III PERSONNES SELON LE SEXE ET L'AGE

L'une des caractéristiques frappantes de la population du Cameroun c'est sa jeunesse (Tableau et graphique 48A).

- L'âge moyen de la population totale est égal à 25 ans ; cet indice est légèrement plus élevé pour la population féminine (26 ans) que pour celle masculine (25 ans).

- Les enfants âgés de moins de 15 ans représentent 47 % de l'effectif total ; l'importance des jeunes classes d'âge est traduite par la base élargie de la pyramide des âges.

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976, les jeunes de moins de 15 ans constituaient seulement 43 % de l'effectif total, ce qui laisse penser que la population s'est rajeunie davantage.

Cette caractéristique résulte des effets conjugués d'une natalité encore élevée et d'une mortalité aux jeunes âges en baisse.

La prédominance des jeunes entraîne à court et moyen termes une charge pour la nation en ce sens qu'elle nécessite beaucoup d'investissements socio-économiques (santé, nutrition, logement, éducation, etc...); mais elle constitue à long terme un facteur de développement.

- A 15-24 ans, on note un décrochage accusé de la pyramide qui exprime une diminution brusque des effectifs.

- Le rétrécissement progressif de la pyramide à partir de 25 ans résulte surtout de l'action d'une mortalité générale encore fort

- L'amincissement de la pyramide aux âges d'activité - plus accentué pour les hommes - est dû à l'émigration qui touche beaucoup plus ces derniers, et aux omissions de jeunes adultes.

- Le déficit féminin observé à partir de 65 ans serait principalement attribuable à la tendance au "rajeunissement" de vieilles femmes.

TABLEAU 48A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON L'AGE

Sexe	Age								Total	Age moyen
	0-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Non-déclarés		
Masculin	49,7	15,5	10,1	8,3	7,5	4,8	3,9	0,2	100,0	24,8
Féminin	44,4	16,9	13,1	13,3	7,6	4,5	3,2	0,0	100,0	26,0
Ensemble	46,9	16,2	11,7	9,4	7,5	4,6	3,5	0,2	100,0	24,5

Avant 15 ans, le rapport de masculinité est légèrement supérieur à 100 (Tableau 48B, graphique 48B).

De 15 à 35 ans, il connaît une chute assez brutale qui le conduit à 70 entre 25 et 35 ans ; l'émigration qui entraîne beaucoup plus les hommes et les omissions de jeunes seraient à l'origine de ce déficit masculin.

A partir de 35 ans, l'indice remonte progressivement jusqu'à 111 à 65 ans et plus.

GRAPHIQUE 48 A : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DU CAMEROUN
EN 1983
(Pour un effectif total de 10 000 personnes)

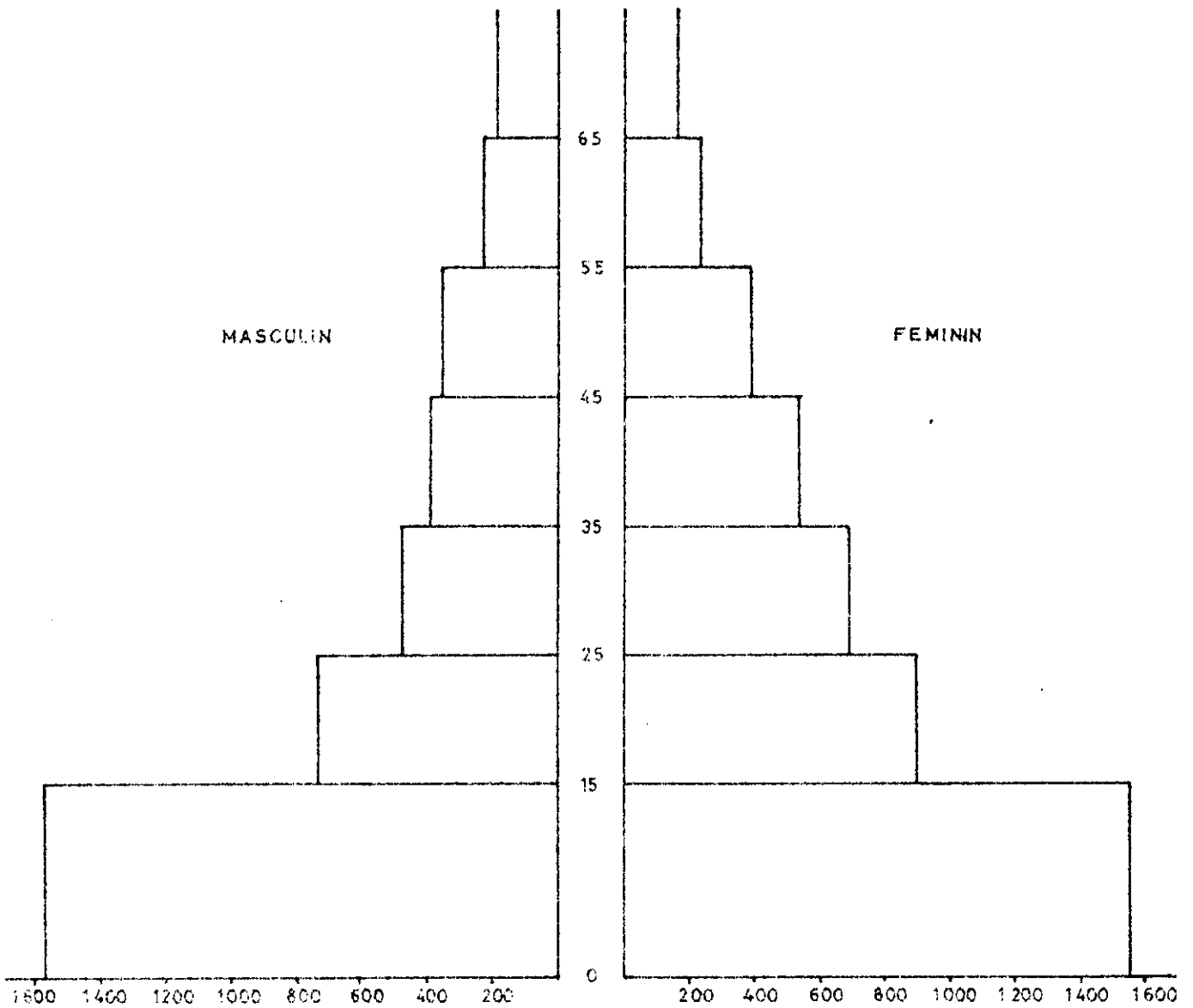
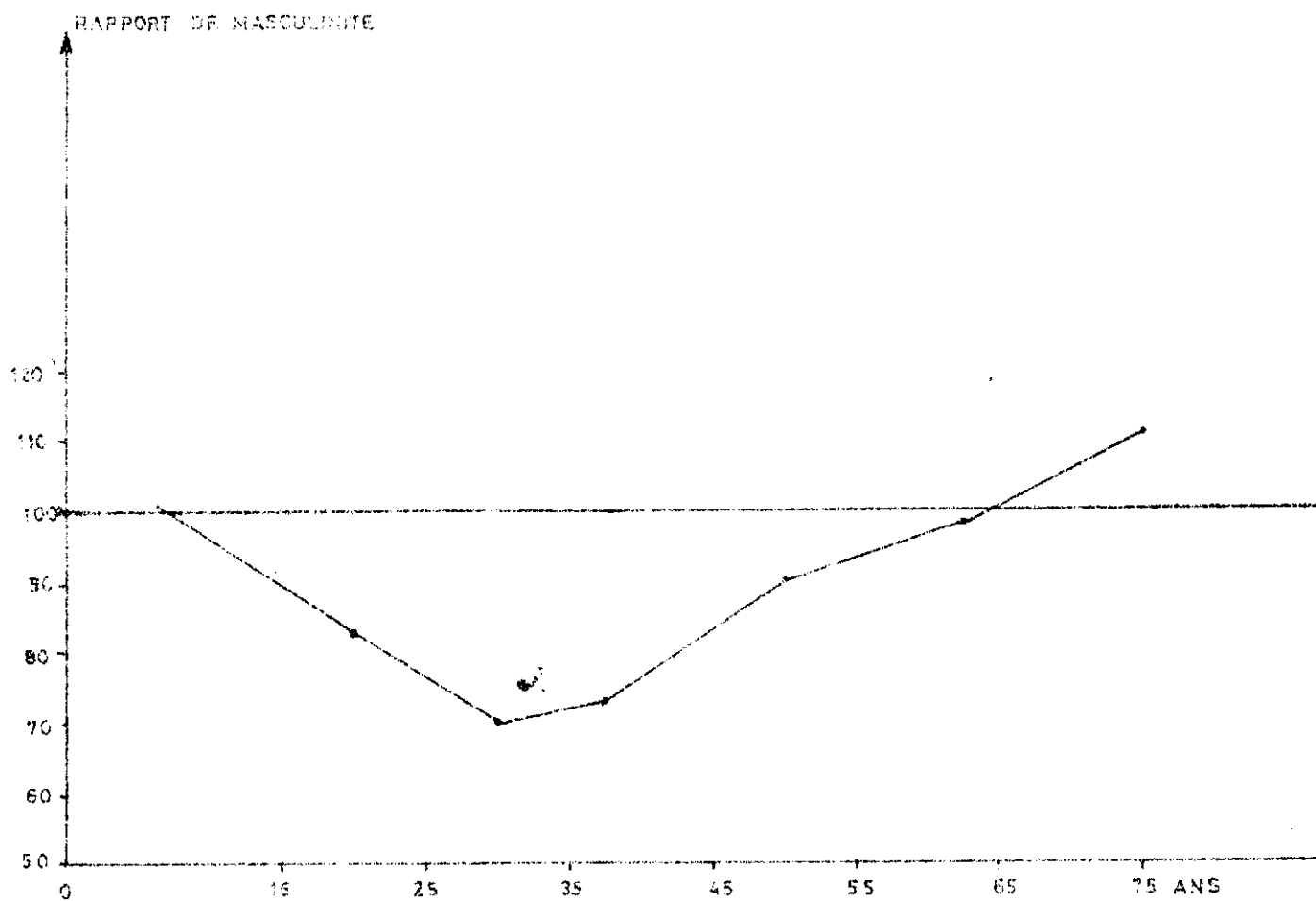


TABLEAU 48B : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR AGE ET SELON LE SEXE

Sexe	Age								Ensemble
	0-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Non déclarés	
Masculin	50,3	45,4	41,3	42,2	47,5	49,4	52,7	48,6	47,5
Féminin	49,7	54,6	58,7	57,8	52,5	50,6	47,3	51,4	52,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité	101	83	70	73	90	98	111	95	90

GRAPH 48 B RAPPORT DE MASCULINITE DE LA POPULATION SELON L'ÂGE
(Ensemble du pays)



IV - PERSONNES SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le tableau 49A donne pour l'ensemble du pays la répartition des personnes par sexe et selon le niveau d'instruction.

En général, une personne sur deux n'a jamais été à l'école ; cette caractéristique est plus accusée au sein de la population féminine (58 %) qu'au sein de celle masculine (44 %) ; ces pourcentages seraient nettement inférieurs à ceux enregistrés au Recensement (53 %, 64 %, 40 % respectivement) si à l'Enquête Budget-Consommation les personnes ayant suivi l'enseignement coranique n'avaient pas été considérées comme n'ayant jamais été à l'école, ce qui exprime une scolarisation plus appréciable de la population.

La durée de vie scolaire est plus longue pour les hommes (11 % ont pu fréquenter un établissement secondaire ou supérieur) que pour les femmes (6 % seulement ont pu franchir le cap de l'enseignement primaire).

Les réticences de certains milieux sociaux pour l'envoi des filles à l'école, et les ruptures scolaires plus fréquentes chez ces dernières généralement du fait des mariages précoces et des maternités seraient à l'origine de ces écarts.

TABLEAU 49A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Sexe	Niveau d'instruction										
	NO	PR1	FOR1	GT1	ST2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	TOTAL
Homme	43,9	42,4	1,4	6,7	1,6	0,5	0,3	0,2	0,1	2,9	100,0
Femme	57,9	33,1	0,9	4,4	0,2	0,1	0,1	0,0*	0,0*	2,9	100,0
Ensemble	51,1	37,5	1,2	5,5	1,1	0,3	0,2	0,0*	0,1	2,0	100,0

IV - PERSONNES SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le tableau 49A donne pour l'ensemble du pays la répartition des personnes par sexe et selon le niveau d'instruction.

En général, une personne sur deux n'a jamais été à l'école ; cette caractéristique est plus accusée au sein de la population féminine (58 %) qu'au sein de celle masculine (44 %) ; ces pourcentages seraient nettement inférieurs à ceux enregistrés au Recensement (53 %, 64 %, 40 % respectivement) si à l'Enquête Budget-Consommation les personnes ayant suivi l'enseignement coranique n'avaient pas été considérées comme n'ayant jamais été à l'école, ce qui exprime une scolarisation plus appréciable de la population.

La durée de vie scolaire est plus longue pour les hommes (11 % ont pu fréquenter un établissement secondaire ou supérieur) que pour les femmes (6 % seulement ont pu franchir le cap de l'enseignement primaire).

Les réticences de certains milieux sociaux pour l'envoi des filles à l'école, et les ruptures scolaires plus fréquentes chez ces dernières généralement du fait des mariages précoces et des maternités seraient à l'origine de ces écarts.

TABLEAU 49A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Sexe	Niveau d'instruction										
	NO	PRI	FOR1	GT1	GT2	FOR2	LIC	ESS	DOC	IND	TOTAL
Masculin	43,9	42,4	1,4	6,7	1,6	0,5	0,3	0,2	0,1	2,9	100,0
Féminin	57,9	33,1	0,9	4,4	0,8	0,1	0,1	0,0*	0,0*	2,9	100,0
Ensemble	51,1	37,5	1,2	5,5	1,1	0,3	0,2	0,0*	0,1	2,0	100,0

V - PERSONNES SELON LE SEXE ET LA SITUATION D'ACTIVITE

Le tableau et le graphique 50A présentent la répartition des personnes par sexe et selon la situation d'activité.

Une proportion appréciable de la population est constituée de "ménagères, élèves, étudiants, rentiers" (39 %) ; Les actifs quant à eux ont une représentation de 38 %.

L'activité économique repose plus sur les hommes que sur les femmes : les "ménagères, élèves, étudiants et rentiers" représentent 45 % de la population féminine (contre 33 % pour la population masculine) et les personnes actives représentant 32 % de la population féminine (contre 45 % pour celle masculine).

Le Recensement de la population et de l'Habitat d'avril 1976 a dénombré 40 %, 49 % et 31 % de personnes économiquement actives respectivement au sein de la population totale, au sein de la population masculine et au sein de celle féminine, ce qui laisse entrevoir un léger fléchissement de l'indice de surtout au rajeunissement de la population.

TABLEAU 50A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON LA SITUATION D'ACTIVITE.

Sexe	Situation d'activité							Total
	Effectivement en activité	Sans emploi ayant déjà travaillé	N'a jamais travaillé	Ménagères, élèves, étudiants, rentiers	Oisifs	Non déclarés		
Masculin	35,5	2,2	7,1	33,2	5,2	16,8	100,0	
Féminin	25,6	0,9	5,9	45,2	6,0	16,4	100,0	
Ensemble	30,3	1,3	6,5	39,4	5,6	16,7	100,0	

VI PERSONNES SELON LE SEXE ET LA CATEGORIE SOCIO-PROFES-
SIONNELLE

La population du Cameroun comprend 60 % de personnes inactives, 16 % d'exploitants agricoles et 7 % de salariés agricoles (Tableau 51A) ; les autres catégories socio-professionnelles sont très faiblement représentées.

La catégorie socio-professionnelle des personnes varie avec leur sexe : les personnes de sexe masculin comprennent 54 % d'inactifs, 21 % d'exploitants agricoles et 3 % de salariés agricoles ; alors que celles de sexe féminin comportent 65 % d'inactifs, 12 % d'exploitants agricoles et 11 % de salariés agricoles.

TABLEAU 51A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON
LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sexe	Catégorie socio-professionnelle									
	Exploi- tants agrl.	Salariés agrl.	Prof. indép. oup.	Cadres sup.	Cadres moyens	Em- ployés	Out- vriers	Inactifs	Non-dé- clarés	Total
Masculin	31,3	3,1	3,7	0,2	1,0	1,9	4,1	54,0	10,7	100,0
Féminin	11,8	11,9	1,2	0,1	0,3	0,7	0,5	65,0	9,4	100,0
Ensemble	16,3	7,2	2,4	0,1	0,6	1,3	2,2	59,8	16,1	100,0

Pratiquement 9 ouvriers sur 10, 8 cadres supérieurs sur 10, 7 cadres moyens sur 10 et 7 employés sur 10 sont de sexe masculin, tandis que 8 salariés agricoles sur 10 et 6 inactifs sur 10 sont de sexe féminin (Tableau 51B).

VII PERSONNES SELON LE SEXE ET LE STATUT DANS L'EMPLOI

Le tableau 52A donne pour l'ensemble du pays la répartition des personnes par sexe et selon le statut dans l'emploi.

17 % de la population sont constitués de travailleurs indépendants ; viennent ensuite les aides familiaux (8 %) et les salariés permanents (3 %).

Cette répartition varie avec le sexe du chef de ménage : parmi les personnes de sexe masculin, on compte 24 %

de travailleurs indépendants (contre 11 % pour les personnes de sexe féminin), 3 % d'aides familiaux (contre 14 % pour celles de sexe féminin) et 6 % de salariés permanents (contre 1 % pour celles de sexe féminin)

Ces tendances ne cadrent pas entièrement avec la réalité à cause de la forte proportion des statuts non déclarés : 69 %, 64 % et 74 % respectivement pour l'ensemble de la population, pour la population masculine, et pour celle féminine.

TABLEAU 52 A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET LE STATUT DANS L'EMPLOI

Sexe	Statut dans l'emploi							TOTAL
	Travailleurs indépendants	Employeurs	Salariés permanents	Salariés temporaires	Apprentis	Aides familiaux	Non-déclarés	
Masculin	24,4	1,0	5,8	1,9	0,5	2,8	63,6	100,0
Féminin	11,2	0,1	1,0	0,2	0,2	13,5	75,8	100,0
Ensemble	17,4	0,5	3,3	1,0	0,3	3,4	69,1	100,0

VII PERSONNES SELON LE SEXE ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

Le tableau 53A présente pour l'ensemble du pays, la répartition des personnes par sexe et selon le secteur d'activité.

L'activité économique du pays est dominée par l'agriculture : la majorité de la population (24 %) exerce dans ce secteur ; viennent ensuite les services et le commerce qui emploient respectivement 10 % et 2 % des personnes.

Cette répartition varie légèrement avec le sexe : les personnes de sexe masculin se trouvent à concurrence de 25 % dans l'agriculture, de 13 % dans les services et de 3 % dans le commerce, tandis que celles de sexe féminin ^{se trouvent} à concurrence de 23 % dans l'agriculture de 8 % dans les services et de 1 % dans le commerce.

Le pourcentage élevé des secteurs d'activité non déclarés (62 %, 56 % et 67 % respectivement pour la population totale, pour la population masculine et celle féminine) surdit quelque peu affecté ces résultats.

TABEAU 53A : REPARTITION (EN %) DES PERSONNES PAR SEXE ET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE

Sexe	Secteur d'activité										Total
	ND	ACRI	INEX	IMMA	EMER	BTP	COM	TRAN	BANQ	SER.0	
Masculin	55,8	25,4	0,1	0,6	0,2	1,3	2,5	1,1	0,2	12,6	100,0
Féminin	66,9	23,1	0,0*	0,2	0,0*	0,0*	1,4	0,0*	0,0*	8,4	100,0
Ensemble	61,6	24,2	0,1	0,5	0,1	0,6	1,9	0,5	0,1	10,4	100,0

C O N C L U S I O N

MENAGES.

1. Pour l'ensemble du pays, 8 chefs de ménage sur 10 sont de sexe masculin ; cette proportion est pratiquement valable en milieu urbain, en milieu rural, et dans les villes de Yaoundé et de Douala. Cet indicateur est inférieur à celui enregistré au Recensement de 1976, ce qui laisse entrevoir le fait que les femmes prennent de plus en plus en main la direction d'un ménage.

2. Que ce soit au plan national ou au niveau de chaque strate, au moins 9 chefs de ménage sur 10 sont des résidents présents.

Si pour l'ensemble du pays et dans les strates urbaine et rurale ce rapport est légèrement plus élevé pour les responsables de ménage de sexe féminin que pour ceux de sexe masculin, la situation inverse s'observe à Yaoundé et à Douala.

3. En général, 99,0 % des responsables de ménage sont de nationalité camerounaise : ce pourcentage baisse légèrement en milieu urbain (98,4 %) pour s'élever ensuite à 99,4 % en milieu rural. A Yaoundé, il fléchit de manière significative (97,1 %), et Douala il se situe à 98,7 %.

Ces proportions sont légèrement plus fortes pour les chefs de ménage de sexe féminin que pour les chefs de sexe masculin.

Ainsi les chefs de ménage/^{de} nationalité étrangère sont très peu représentés au Cameroun, ils se recrutent surtout au sein de la population masculine, et ils s'installent principalement en milieu urbain.

4. Pour l'ensemble du pays, l'âge moyen des chefs de ménage est égal à 46 ans ; cet indice décroît en milieu urbain (44 ans) pour remonter jusqu'à 48 ans en milieu rural.

Ainsi les responsables de ménage résident en milieu urbain sont en moyenne plus jeunes que les responsables résidant en milieu rural, résultat attribuable au fait que la population urbaine est relativement plus jeune que la population rurale, et que le célibat, le divorce et la prostitution, plus accentués dans la strate urbaine, responsabilisent précocement les personnes.

A l'enquête Budget-Consommation de 1983-84 les chefs de ménage sont en moyenne plus âgés qu'au Recensement de 1976, à en croire les indices d'âge qui sont plus élevés pour l'opération de 1983-84.

L'âge moyen des chefs de ménage se situe à Yaoundé (38 ans) et à Douala (40 ans) nettement en deçà de la moyenne nationale (46 ans). Les responsables de ménage de sexe féminin sont généralement d'un âge moyen plus avancé que les responsables de sexe masculin, écart dû aux effets conjugués de la polygamie et de la surmortalité masculine.

5. Pour l'ensemble du pays, la majorité des responsables de ménage (62 %) n'ont jamais été à l'école ; tels sont les cas de 6 chefs de ménage de sexe masculin sur 10 et de 8 chefs de ménage de sexe féminin sur 10.

Cet indicateur est plus élevé en milieu rural (72 %) qu'en milieu urbain (52 %) à cause de la plus grande extension de la scolarisation dans cette dernière strate.

Par contre, les villes de Yaoundé et de Douala comptent respectivement 85 % et 78 % de responsables de ménage qui ont au moins le niveau primaire.

6. Au niveau national 74 % des chefs de ménages sont mariés, soit 53 % et 21 % respectivement mariés monogames et mariés polygames.

En milieu urbain la proportion des responsables de ménage mariés baisse à 71 %, alors qu'en milieu rural elle s'élève à 76 %, diffé-

rence attribuable principalement au plus fort ancrage du mariage dans les moeurs rurales.

Cette proportion tombe à 68 % et 63 % respectivement à Douala et à Yaoundé ; en outre dans ces villes on ne compte plus qu'un chef de ménage sur 10 marié polygame . Ce fléchissement accusé de la nuptialité et de la polygamie serait le pendant du relâchement des coutumes et des difficiles conditions de vie plus caractéristiques des métropoles.

Que ce soit au plan national ou au niveau régional, les responsables de ménage mariés se recrutent surtout au sein de la population masculine, alors que les responsables veufs et divorcés font état d'une plus grande représentation féminine. Cette situation est la résultante :

- De la plus grande participation des hommes à l'activité économique qui leur facilite la direction d'un ménage
- De la polygamie en ce sens qu'un polygame qui décède laisse plusieurs veuves et que le divorce d'un polygame ne change pas son état matrimonial.
- Des difficultés de remariage des veuves et des divorcées et de la longévité féminine.

7. Pour l'ensemble du pays et quelles que soient les strates, le niveau d'activité économique des chefs de ménage est très élevé (94 %) ; cette performance n'est pas surprenante, car les chefs de ménage comprennent une très faible proportion d'élèves et d'étudiants, et la nécessité de subvenir aux besoins du ménage les pousse à chercher et à exercer un emploi. Ce niveau d'activité est supérieur à celui observé au Recensement de 1976, ce qui exprime une plus grande participation des responsables de ménage à l'activité économique.

L'activité économique est généralement plus intense pour les chefs de ménage de sexe masculin (97 %) que pour les chefs de sexe féminin (80 %) ; elle est en outre plus intense en milieu rural (95 %) qu'en milieu urbain (92 %). Dans les villes de Yaoundé et de Douala

le niveau d'activité tombe respectivement à 89 % et à 86 %, à cause de la présence dans ces deux métropoles d'un nombre non négligeable d'oisifs (2 % ici et 4 % là) fournis surtout par l'exode rural, d'élèves et d'étudiants qui dirigent un ménage.

8. En général, 6 chefs de ménage sur 10 sont des exploitants agricoles, cette proportion s'élève à 82 % en milieu rural et elle fait presque une chute libre en milieu urbain (31 %).

A Yaoundé et à Douala, on compte une très faible proportion de responsables de ménage exploitants agricoles (1 % pour chacune de ces villes) contre un pourcentage appréciable d'employés, d'ouvriers, de personnes exerçant une profession indépendante et d'inactifs.

Contrairement aux responsables de ménage de sexe masculin, les responsables de sexe féminin comprennent une faible proportion de cadres supérieurs et d'employés, une très faible proportion d'ouvriers et un pourcentage appréciable d'inactifs.

9. Pour l'ensemble du pays, la majorité des chefs de ménage (73 %) sont des travailleurs indépendants ; leur importance est plus grande en milieu rural (84 %) qu'en milieu urbain (57 %).

Dans les villes de Yaoundé et de Douala, ce sont les salariés permanents qui dominent avec une représentation de 58 % ici et de 50 % là.

Les caractéristiques à retenir pour les chefs de ménage de sexe féminin c'est qu'ils comprennent un faible pourcentage de salariés temporaires et d'employeurs (à l'exception de la ville de Douala où pratiquement 1 chef de ménage employeur sur 2 est de sexe féminin), une très faible proportion d'apprentis et un pourcentage non négligeable d'aides familiaux.

10. Au plan national, pratiquement 7 chefs de ménage sur 10 exercent dans l'Agriculture ; cette proportion est nettement plus élevée en milieu rural (85 %) qu'en milieu urbain (38 %).

Il convient de relever le cas de la ville de Yaoundé où le secteur des services (50 %) est de loin le plus grand employeur suivi par le commerce (19 %), et le cas de la ville de Douala où l'on observe moins de disparités entre les secteurs d'activité.

Il est intéressant de souligner que les responsables de ménage de sexe féminin sont très faiblement représentés dans l'énergie, les "Banques", les Transports et surtout des "Bâtiments et Travaux Publics".

P O P U L A T I O N

11. La population du Cameroun est à prédominance féminine : 52 % contre 48 % pour le sexe masculin, soit un rapport de masculinité de 91.

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976, le rapport de masculinité était égal à 96, ce qui atteste que le déséquilibre des sexes s'est accentué toujours dans le sens d'un déficit masculin. Cette différence serait surtout imputable à l'émigration qui touche beaucoup plus les hommes.

12. Les résidents présents représentent 92 % de la population ; viennent ensuite les résidents absents (6 %) et les visiteurs (2 %).

13. La population étrangère est très minoritaire ; elle est dominée par les originaires de l'UDEAC et des autres pays africains, et par les Européens.

Avec un rapport de masculinité de 92, la population de nationalité camerounaise accuse un déficit masculin ; ce déficit masculin est plus prononcé au sein de la population de nationalité européenne et surtout au sein de celle originaire des autres pays étrangers. La situation inverse s'observe parmi les personnes originaires de l'UDEAC et surtout des autres pays africains qui sont à prédominance masculine.

14. La population du Cameroun est jeune : 46,9 % de l'effectif total sont âgés de moins de 15 ans. Une tendance au rajeunissement se dessine depuis le Recensement de 1976 où les jeunes de moins de 15 ans représentaient 43,4 % de la population totale.

Cette caractéristique se conçoit comme étant la résultante d'une fécondité encore forte associée à une mortalité aux bas âges en baisse.

La prédominance des jeunes constitue certes une charge pour l'économie nationale, mais elle devient un gage de développement lorsqu'elle est intégrée dans le circuit économique.

15. La moitié de la population n'a jamais été à l'école ; cette caractéristique marque plus la population féminine que la population masculine. La durée de vie scolaire est plus longue pour les hommes que pour les femmes.

Les réticences de certains milieux sociaux pour l'envoi des filles à l'école et les ruptures scolaires plus fréquentes chez ces dernières seraient à l'origine de ces écarts.

16. Au Recensement de 1976, 40 % de la population étaient économiquement actifs ; de nos jours, le niveau d'activité se situe à 38 %, soit une légère baisse imputable principalement au rajeunissement de la population.

L'activité économique repose plus sur les hommes (45 % des actifs) que sur les femmes (32 %). Cependant la contribution des femmes au développement économique serait plus importante si l'on considérait toutes les ménagères comme actives.

17. Pour l'ensemble du pays, 6 personnes sur 10 sont inactives ; ce rapport varie selon le sexe : 54 % d'inactifs pour les hommes contre 65 % pour les femmes.

18. 17 % de la population sont constitués de travailleurs indépendants ; leur proportion est plus appréciable au sein de la population masculine (24 %) qu'au sein de celle féminine (14 %).

19. L'Agriculture s'illustre comme étant le plus grand employeur au Cameroun (24 % de la population y exercent) ; elle est suivie de loin par les Services et le Commerce.

A N N E X E I

L I S T E D E S T A B L E A U X

TABLEAUX

- 1A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 1B : Répartition (en %) des ménages par statut de résidence et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 2A : Répartition (En %) des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage (Milieu urbain)
- 2B : Répartition (en %) des ménages par statut de résidence et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 3A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage (Milieu rural)
- 3B : Répartition (en %) des ménages par statut de résidence et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 4A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage (Yaoundé)
- 4B : Répartition (En %) des ménages par statut de résidence et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 5A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut de résidence du chef de ménage (Douala)
- 5B : Répartition (en %) des ménages par statut de résidence et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 6A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 6B : Répartition (en %) des ménages par nationalité et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays).

- 7A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage (Milieu urbain)
- 7B : Répartition (en %) des ménages par nationalité et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 8A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage (Milieu Rural)
- 8B : Répartition (en %) des ménages par nationalité et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 9A : Répartition (En %) des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage (Yaoundé)
- 9B : Répartition (en %) des ménages par nationalité et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 10A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la nationalité du chef de ménage (Douala)
- 10B : Répartition (en %) des ménages par nationalité et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 11A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 11B : Répartition (en %) des ménages par âge et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 12A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Milieu urbain)
- 12B : Répartition (en %) des ménages par âge et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)

- 13A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Milieu rural)
- 13B : Répartition (en %) des ménages par âge et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 14A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Yaoundé)
- 14B : Répartition (en %) des ménages par âge et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 15A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Douala)
- 15B : Répartition (en %) des ménages par âge et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 16A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 16B : Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 17A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage (Milieu urbain)
- 17B : Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 18A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage (Milieu rural)
- 18B : Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)

- 19A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage (Yaoundé)
- 19B : Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 20A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage (Douala)
- 20B : Répartition (en %) des ménages par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 21A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 21B : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 22A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Milieu urbain)
- 22B : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 23A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Milieu rural)
- 23B : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 24A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Yaoundé)
- 24B : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)

- 25A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Douala)
- 25B : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 26A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 26B : Répartition (en %) des ménages par situation d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 27A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Milieu urbain)
- 27B : Répartition (en %) des ménages par situation d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 28A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Milieu rural)
- 28B : Répartition (en %) des ménages par situation d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 29A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Yaoundé)
- 29B : Répartition (en %) des ménages par situation d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 30A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Douala)
- 30B : Répartition (en %) des ménages par situation d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Douala)

- 31A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 31B : Répartition (en %) des ménages par catégorie socio-professionnelle et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 32A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (Milieu Urbain)
- 32B : Répartition (en %) des ménages par catégorie socio-professionnelle et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 33A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (Milieu rural)
- 33B : Répartition (en %) des ménages par catégorie socio-professionnelle et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 34A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (Yaoundé)
- 34B : Répartition (en %) des ménages par catégorie socio-professionnelle et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 35A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (Douala)
- 35B : Répartition (en %) des ménages par catégorie socio-professionnelle et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 36A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 36B : Répartition (en %) des ménages par statut dans l'emploi et selon le sexe du chef de ménage (Ensemble du pays)

- 37A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage (Milieu urbain)
- 37B : Répartition (en %) des ménages par statut dans l'emploi et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)
- 38A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage (Milieu rural)
- 38B : Répartition (en %) des ménages par statut dans l'emploi et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 39A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage (Yaoundé)
- 39B : Répartition (en %) des ménages par statut dans l'emploi et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 40A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le statut dans l'emploi du chef de ménage (Douala)
- 40B : Répartition (en %) des ménages par statut dans l'emploi et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 41A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 41B : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 42A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage (Milieu urbain)
- 42B : Répartition (en %) des ménages par secteur d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Milieu urbain)

- 43A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage (Milieu rural)
- 43B : Répartition (en %) des ménages par secteur d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Milieu rural)
- 44A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage (Yaoundé)
- 44B : Répartition (en %) des ménages par secteur d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Yaoundé)
- 45A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon le secteur d'activité du chef de ménage (Douala)
- 45B : Répartition (en %) des ménages par secteur d'activité et selon le sexe du chef de ménage (Douala)
- 46A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon le statut de résidence
- 46B : Répartition (en %) des personnes par statut de résidence et selon le sexe
- 47A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon la nationalité
- 47B : Répartition (en %) des personnes par nationalité et selon le sexe
- 48A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon l'âge
- 48B : Répartition (en %) des personnes par âge et selon le sexe
- 49A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon le niveau d'instruction
- 49B : Répartition (en %) des personnes par niveau d'instruction et selon le sexe.

- 50A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon la situation d'activité
- 50B : Répartition (en %) des personnes par situation d'activité et selon le sexe
- 51A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon la catégorie socio-professionnelle
- 51B : Répartition (en %) des personnes par catégorie socio-professionnelle et selon le sexe
- 52A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon le statut dans l'emploi
- 52B : Répartition (en %) des personnes par statut dans l'emploi et selon le sexe
- 53A : Répartition (en %) des personnes par sexe et selon le secteur d'activité
- 53B : Répartition (en %) des personnes par secteur d'activité et selon le sexe.

A N N E X E I I

L I S T E D E G R A P H I Q U E S

GRAPHIQUES

- 11A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 11B : Rapport de masculinité des chefs de ménage selon l'âge (Ensemble du pays)
- 12A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Milieu urbain)
- 12B : Rapport de masculinité des chefs de ménage selon l'âge (Milieu urbain)
- 13A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Milieu rural)
- 13B : Rapport de masculinité des chefs de ménage selon l'âge (Milieu rural)
- 14A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Yaoundé)
- 14B : Rapport de masculinité des chefs de ménage selon l'âge (Yaoundé)
- 15A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'âge du chef de ménage (Douala)
- 15B : Rapport de masculinité des chefs de ménage selon l'âge (Douala)
- 21A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 22A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Milieu urbain)

- 23A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Milieu rural)
- 24A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Yaoundé)
- 25A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage (Douala)
- 26A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Ensemble du pays)
- 27A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Milieu urbain)
- 28A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Milieu rural)
- 29A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Yaoundé)
- 30A : Répartition (en %) des ménages par sexe et selon la situation d'activité du chef de ménage (Douala)
- 48A : Pyramide des âges de la population du Cameroun en 1983 (Pour un effectif total de 10.000 personnes)
- 48B : Rapport de masculinité des personnes selon l'âge.

A N N E X E III

BREVE PRESENTATION DE L'ENQUETE BUDGET - CONSOMMATION

BREVE PRESENTATION DE L'ENQUETE BUDGET/CONSOMMATION (1)

L'ENQUETE BUDGET/CONSOMMATION, première opération de ce type et d'une telle envergure réalisée au Cameroun a été une enquête statistique par sondage auprès des ménages.

Elle a eu lieu sur le terrain du 5 septembre 1983 au 23 septembre 1984. Placée sous la tutelle du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, cette Enquête a été organisée et exécutée par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (Bureau Central des Recensements et Enquêtes) avec l'assistance technique de la Division de la statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sous forme de missions de consultation.

A. OBJECTIFS

L'Enquête a eu comme objectifs :

- de fournir les coefficients de pondération pour le calcul de l'indice des prix,
- de donner des indications sur la structure des dépenses et des revenus des ménages suivant les principales caractéristiques démographiques, géographiques et socio-économiques de la population.
- d'apprécier le phénomène de l'auto-consommation alimentaire en milieu rural ainsi que ses variations saisonnières.

(1) Le lecteur trouvera dans les rapports méthodologiques les principales réflexions relatives à l'organisation de l'Enquête et à son dépouillement, ainsi que la description détaillée des techniques utilisées

B. ORGANISATION MATERIELLE ET CONDITION DE REALISATION

Précédés pendant trois ans par les travaux de conception des documents techniques (questionnaires, manuels de formation) et de mise à jour du fichier des ménages par zone, les travaux sur le terrain proprement dits débutèrent le 5 septembre 1983 ; les passages se chevauchaient dans le temps de la manière suivante :

- Premier passage : septembre, octobre, novembre 1983
- Deuxième passage : décembre 1983, janvier, février 1984
- Troisième passage : mars, avril, mai 1984
- Quatrième passage : juin, juillet, août 1984.

Chaque passage a nécessité l'emploi d'environ trois cents enquêteurs, contrôleurs ou chauffeurs, recrutés et formés dès le début de l'enquête.

L'encadrement immédiat des enquêteurs fut assuré par des cadres moyens itinérants susceptibles d'effectuer un contrôle efficace du travail et de régler les différents problèmes rencontrés : chaque contrôleur s'occupait de trois à quatre agents et bénéficiait à l'intérieur du pays d'un véhicule pour se déplacer selon un itinéraire préalablement établi.

Afin de faciliter la liaison avec les équipes travaillant à l'intérieur ainsi que l'acheminement des différents documents (questionnaires, fiches de contrôle) et des salaires, la direction effective des opérations sur le terrain fut partagée entre Yaoundé et les capitales provinciales (au nombre de neuf).

Les questionnaires remplis et vérifiés au niveau du terrain, subissaient un second contrôle par une équipe de deux à quatre agents en place dans chaque capitale provinciale ; cette équipe procédait également dans chaque questionnaire aux calculs des totaux par grandes fonctions de dépenses et de revenus en vue de la publication rapide des résultats provisoires et au contrôle de la qualité et de la cohérence des observations.

Ces questionnaires étaient renvoyés périodiquement sur Yaoundé afin de permettre un nouveau contrôle et la codification de données.

C. TECHNIQUE D'ENQUETE ADOPTEE

1. Plan de sondage

L'Enquête a porté sur l'ensemble du pays, c'est-à-dire sur une population estimée à environ neuf millions de personnes à la date de l'enquête.

Le plan de sondage a prévu la stratification de l'ensemble national en six zones zooclimatiques, délimitées chacune (à l'exception de Yaoundé et Louala) deux strates : l'une en milieu rural, l'autre en milieu urbain.

On distingue :

- les villes de Yaoundé et Louala
- la zone de savane et de forêt (zone de culture du cacao et du tabac),
- la zone de hauts plateaux (région de culture du café)
- la zone côtière (région de grandes plantations de caoutchouc, de palmier à huile et d'installations industrielles).
- la zone non-classée.

L'échantillon comprend un total de 5521 ménages enquêtés, répartis dans 309 zones de dénombrement (2) telles que définies au Recensement de la population de 1976.

Il s'agit d'un plan de sondage à quatre degrés :

Premier degré : Les unités primaires sont les arrondissements, tirés proportionnellement à l'effectif de la population.

Deuxième degré :

Tirage des zones de dénombrement proportionnellement au nombre prévu de segments (3), indépendamment dans les parties urbaine et rurale de chaque arrondissement choisi au 1er degré.

(2) Il s'agit d'aires géographiques dont la population moyenne varie de 700 personnes en milieu urbain à 1000 personnes en milieu rural.

(3) Avant le tirage, on a été amené suivant un schéma bien défini à regrouper les plus petites zones avec des zones voisines puis à scinder les grandes zones en unités plus petites appelées segments.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

ECHELLE 1 / 5 000 000
km 50 100 200

LEGENDE

LIMITE DE PROVINCE —————

ARRONDISSEMENT ECHANTILLON - - - - -

LIMITE ENTRE ZONES AGROECOLOGIQUES - - - - -

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

LAC TCHAD

MORA

MOKOLO

MARONA

YAGOUA

MINDIE

KAELE

REPUBLIQUE DU TCHAD

DU

TCHAD

NGAOUNDERE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

KETTE

BATOURI

MBANG

KUMBO

RAMENDA

NDOP

FONTEM

PENKA FOUNBOT

FOUNMIAN

MICHEL

BAFOUSSAM

MEICONG

MANJO

OMBESSA

SAA

NGAMBE

GBALA

EDEA

NGOMEDZAP

EBOLOWA

OCEAN ATLANTIQUE

GUINEA EQUATORIAL

REPUBLIQUE GABONAISE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Troisième degré :

Tirage équiprobable d'un segment ou sous zone dans certaines unités du deuxième degré dont la taille dépasse un certain seuil.

Quatrième degré :

Sélection des ménages à partir de nouveaux fichiers obtenus lors de l'opération de mise à jour.

2. Méthode d'observation par passages répétés.

Le schéma d'observation des ménages est le même pour tous les passages. Il se présente ainsi qu'il suit :

- a-) L'année d'enquête se divise en quatre passages d'environ trois mois chacun
- b-) Chaque enquêteur se voit confier trois segments ou grappes de ménages G1, G2, G3 qu'il doit visiter à chaque passage, à raison d'une grappe par mois. Dans chaque grappe résident 12 à 24 ménages-échantillons
- c-) Au cours du mois (quatre semaines successives), l'enquêteur est tenu d'interviewer tous les ménages-échantillons chaque semaine de 6 jours d'enquête, soit 2 à 4 ménages en moyenne par jour. Pendant les quatre semaines, le jour d'interview est le même pour chaque ménage.
- d-) Le calendrier de travail dans une grappe est le suivant :

Semaine précédant la visite de l'enquêteur

- le contrôleur se rend dans la localité où résident les ménages-échantillons de la grappe à enquêter pour une prise de contact.

- Identification des ménages et répartition en fonction des jours d'enquête.

- Le contrôleur remet ce schéma d'organisation des interviews à l'enquêteur qui est tenu de le respecter.

- Avant de quitter chaque ménage, le contrôleur laisse un carnet. Chaque membre résident est prié d'inscrire quotidiennement dans ce carnet la nature de chacune de ses opérations monétaires et le montant d'argent correspondant.

Première semaine.

L'enquêteur remplit d'abord le questionnaire "hebdomadaire" en s'assurant par contre-interview que le carnet a été convenablement rempli, c'est-à-dire sans omissions ni déclarations fantaisistes.

Remplissage en second lieu du questionnaire "rétrospectif" pour saisir les grosses opérations monétaires effectuées par le ménage depuis le passage précédent (à l'exception des opérations déjà enregistrées dans le questionnaire "hebdomadaire").

Dépôt d'un nouveau carnet à la fin de l'interview.

Deuxième, troisième et quatrième semaine

- Remplissage du questionnaire "hebdomadaire" uniquement.
- Dépôt de carnet à la fin de chaque interview.

3. Présentation des questionnaires

Au total 16 rubriques ont été définies.

Rubrique 1 : Composition du ménage

Dans cette rubrique sont relevées les données démographique et socio-économiques sur toutes les personnes habitant régulièrement le ménage ou y ayant passé la nuit précédant le jour de l'interview.

Rubrique 2 : Caractéristiques de l'habitat et inventaire des biens durables.

Cette rubrique saisit les informations sur le logement occupé par le ménage (dimensions, matériaux de construction utilisés) ainsi que certains biens durables possédés par le ménage (vidéo, voiture etc...)

Rubrique 3 : Autoconsommation alimentaire.

Rubrique 4 : Dépenses d'alimentation, de boisson et de tabac